

Les mouvements de populations en Europe au 20^e siècle et leur impact sur la vie scolaire

80^e séminaire du Conseil de l'Europe pour enseignants
Donaueschingen, Allemagne, 15 - 19 juin 1998

Rapport

par

Danielle LECLERCQ

Conseil de la coopération culturelle
Programme de la formation continue pour enseignants

Strasbourg, 1999

Le **Conseil de l'Europe**, fondé en 1949 dans le but de réaliser une union plus étroite entre les démocraties parlementaires européennes, est la plus ancienne des institutions politiques européennes. Avec quarante Etats membres¹, parmi lesquels les quinze pays de l'Union européenne, c'est la plus grande organisation intergouvernementale et interparlementaire d'Europe. Son siège est situé en France, à Strasbourg.

Les questions de défense nationale étant seules exclues de ses compétences, le Conseil de l'Europe déploie ses activités dans des domaines très divers: démocratie, droits de l'homme et libertés fondamentales; médias et communication; questions économiques et sociales; éducation, culture, patrimoine et sport; jeunesse; santé; environnement et aménagement du territoire; démocratie locale et coopération juridique.

La **Convention culturelle européenne** a été ouverte à la signature des Etats en 1954 - des Etats membres du Conseil de l'Europe, mais aussi des Etats européens non membres, ce qui permet à ces derniers de prendre part aux activités de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, de la culture, du patrimoine et du sport. A ce jour, quarante-sept Etats ont adhéré à la Convention culturelle européenne: les quarante pays du Conseil de l'Europe, plus l'Azerbaïdjan, l'Arménie, le Belarus, la Bosnie et Herzégovine, la Géorgie, Monaco et le Saint-Siège.

Le **Conseil de la coopération culturelle (CDCC)** est l'organe de gestion et d'impulsion des travaux du Conseil de l'Europe en matière d'**éducation** et de **culture**. Quatre comités spécialisés (le Comité de l'éducation, le Comité de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Comité de la culture et le Comité du patrimoine culturel) l'assistent dans ses tâches, qui sont définies par la Convention culturelle européenne. Le CDCC travaille en étroite relation avec les conférences des ministres européens spécialisés dans les questions d'éducation, de culture et de patrimoine culturel.

Les programmes du CDCC font partie intégrante des travaux du Conseil de l'Europe et contribuent, comme les programmes des autres secteurs, aux trois objectifs majeurs de l'Organisation pour les années 90, à savoir:

- protéger, renforcer et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que la démocratie pluraliste;
- promouvoir la conscience de l'identité européenne;
- rechercher des solutions communes aux grands problèmes et enjeux de la société européenne.

Le programme du CDCC en matière d'éducation couvre l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes, mais aussi la recherche en éducation. Actuellement, ses grands projets portent sur l'éducation aux valeurs démocratiques; l'histoire; les langues vivantes; les liens et échanges scolaires; la réforme de l'enseignement secondaire; la réforme de la législation sur l'enseignement supérieur en Europe centrale et orientale; la mobilité universitaire; la documentation pédagogique et la recherche.

1. Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, République tchèque, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Fédération de Russie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Roumanie, Saint-Marin, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, "l'ex-République Yougoslave de Macédoine", Turquie, Ukraine, Royaume-Uni.

DECS/EDU/INSET/DONAU (98) 2

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE
Programme pour la formation continue des enseignants

80^e séminaire européen d'enseignants

**"Les mouvements de population en Europe
au 20^e siècle et leur impact sur la vie scolaire"**

Donaueschingen (Allemagne), 15 - 19 juin 1998

Rapport

par

M^{me} Danielle LECLERCQ

Les vues exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe.

Toute correspondance relative à cette publication ainsi que toute demande de reproduction ou de traduction totale ou partielle doivent être adressées au Directeur de l'enseignement, de la culture et du sport du Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex.

Sommaire

I.	Introduction	1
II.	Le projet du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire de l'Europe au 20e siècle	1
III.	Les migrations	2
	Structure conceptuelle de la migration	2
	Les migrations dans la longue durée. Permanence et mutations	8
	Les migrations des Juifs aux 19e et 20e siècles	15
	Les Tsiganes	16
IV.	Du multiculturel à l'interculturel.....	17
V.	Méthodologie: comment enseigner l'histoire du 20e siècle?	19
VI.	Ateliers.....	21
VII.	Recommandations.....	23
VIII.	Conclusions	24
	Annexe I	26
	Annexe II	28
	Annexe III	78

I. Introduction

Le 80e séminaire de Donaueschingen sur les mouvements de population en Europe était organisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre de son programme de formation continuée des enseignants. Il a réuni 32 enseignants provenant d'Allemagne, du Belarus, de Belgique, de Chypre, d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Italie, de Moldavie, du Portugal et de Slovaquie. Tous avaient une expérience de professeurs (d'histoire, de géographie ou de sciences sociales) dans l'enseignement secondaire et certains exerçaient en outre une fonction de chefs d'établissements ou de formateurs d'enseignants.

De plus, ce séminaire s'inscrivait dans le projet du Conseil de l'Europe «Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20e siècle» dans les écoles secondaires.

Objectifs

L'évolution actuelle de l'Europe ouvre des perspectives nouvelles pour l'éducation des jeunes et, en particulier, pour l'enseignement de l'histoire du 20e siècle dans tous les pays. Construire l'Europe de demain, c'est permettre aux jeunes de mieux se connaître, de mieux connaître les autres Européens afin de bâtir une société européenne plus libre, plus tolérante et plus juste. Il s'agit de «mettre en évidence les influences mutuelles positives entre différents pays, religions et idées dans le développement historique de l'Europe».

Les migrations du 20e siècle, si elles furent une expérience traumatisante pour de nombreuses personnes, ont néanmoins contribué à façonner la société actuelle et à l'enrichir. L'Europe d'aujourd'hui est le fruit de ces migrations et nous avons proposé aux participants de porter un regard historique et critique sur leur durée et leur processus, ainsi que sur leurs conséquences. De plus, la pédagogie à mettre en œuvre pour aborder ces thèmes et pour gérer des classes multiculturelle a fait l'objet de multiples réflexions.

Méthodologie

Pour faire de ce séminaire à la fois un temps d'information et de formation, nous avons alterné des conférences (permettant de faire le point sur les connaissances actuelles en matière de migrations et pour donner des outils conceptuels) et des ateliers de réflexion, au cours desquels les participants ont pu réagir, vérifier leur compréhension, échanger des expériences et réfléchir aux pratiques pédagogiques les plus appropriées.

Le présent rapport présentera donc les résultats plus d'une manière logique que chronologique. Les différents groupes de travail ont fonctionné à partir d'un schéma commun, ce qui permettra de regrouper leurs conclusions.

II. Le projet du Conseil de l'Europe sur l'enseignement de l'histoire

Madame Carole REICH, administratrice au Conseil de l'Europe, ouvre les débats du séminaire en présentant le projet «Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20e siècle» dans les écoles secondaires. Ce nouveau projet, lancé en mai 1997, doit durer trois ou quatre ans. Ses objectifs¹ (définis par le Comité de l'Education) sont multiples et peuvent être résumés comme suit:

1. Voir le document CC-ED/HIST (96) 14 où le projet est décrit plus longuement.

- aider les jeunes à comprendre les forces, mouvements et événements qui ont façonné l'histoire du 20e siècle,
- comprendre les racines historiques et le contexte des enjeux auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui,
- réfléchir sur le type d'Europe dans laquelle ils souhaitent vivre demain,
- développer des aptitudes et des réflexes critiques, comme la capacité à admettre le point de vue d'autrui, à reconnaître les différences, à déceler les erreurs et les préjugés, à ne pas se laisser influencer par des informations partisans.

et pour réaliser cela, aider les enseignants

- en mettant à leur disposition des ressources pédagogiques et des exemples de pratiques pédagogiques novatrices,
- en développant leurs compétences dans les nouvelles technologies de l'information...

Le projet envisage notamment de produire quatre dossiers pédagogiques sur les sujets suivants:

- les droits de l'Homme et la démocratie pluraliste en Europe,
- les femmes en Europe au 20e siècle,
- les mouvements de population en Europe au 20e siècle,
- les nationalismes en Europe au 20e siècle.

Ce 80e séminaire s'inscrivait dans ce cadre. Il s'agissait à la fois de donner une information sur l'ampleur et les caractéristiques du phénomène migratoire en Europe et de réfléchir aux conséquences de la présence des élèves immigrés dans les classes, ainsi qu'aux pratiques pédagogiques qui en découlent.

III. Les migrations dans l'histoire de l'Europe

1. Structure conceptuelle de la migration

L'allocation d'ouverture de Danielle LECLERCQ, directrice du stage, avait pour but de circonscrire le sujet et de fournir quelques données conceptuelles aux enseignants.

Elle rappelle d'entrée de jeu que «L'Europe est fondamentalement terre de migrations». Toute son histoire est marquée par d'importants brassages de populations, mouvements lents ou brusques, pacifiques ou violents, etc.

Cependant, la constitution d'Etats de plus en plus puissants et l'apparition de sentiments nationaux contribuent à donner aux migrations postérieures au Moyen-Age des caractéristiques spécifiques.

D'autre part, ce phénomène a pris une ampleur jamais connue au 19e siècle grâce à l'apparition de la navigation à vapeur et du chemin de fer qui permirent de déplacer des masses humaines nombreuses sur de très grandes distances en un temps beaucoup moindre.

C'est ainsi que l'Europe est devenue une terre d'émigration (en particulier vers l'Amérique). Mais en même temps, c'est à cette époque que l'on peut situer l'apogée des migrations intérieures (exode rural) et des migrations temporaires.

Le 20e siècle enfin est marqué tout à la fois par:

- le déclin, après la Première Guerre mondiale, de l'émigration transocéanique,
- les grands mouvements migratoires déclenchés, directement ou indirectement, par les deux conflits mondiaux (plus de 20 millions de personnes déplacées),
- la poursuite dans les vieux pays d'Europe et l'extension à la plus grande partie du globe de l'émigration rurale vers les villes,
- l'afflux, dans les pays économiquement les plus avancés, après la Seconde Guerre mondiale, d'une main-d'œuvre peu qualifiée, recrutée dans les pays en voie de développement.

Le renversement du courant migratoire dans l'Europe d'après-guerre

Dans les années qui suivirent immédiatement la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'émigration reprit en Europe, sans toutefois retrouver, il s'en faut de beaucoup, son intensité d'avant 1914. De nombreux réfugiés, notamment, allèrent s'établir outre-mer. Mais le fait le plus caractéristique de l'après-guerre réside sans doute dans l'apparition d'un fort courant d'immigration: l'Europe, qui était au 19e siècle et au début du 20e un foyer intense d'émigration, est devenue, au moins à l'ouest, une zone où l'immigration l'emporte tellement sur l'émigration qu'on a pu parler de « renversement du courant migratoire ». En effet, à partir des années soixante environ, la prospérité économique, le développement industriel et l'augmentation du nombre des emplois rendirent nécessaire, dans les pays les plus fortement industrialisés, l'importation d'une nombreuse main-d'œuvre supplémentaire.

Les pays européens reçoivent aujourd'hui des immigrés venus des régions qu'ils ont longtemps colonisées et dominées. Mais les traditions migratoires font qu'il y a autant de contextes politiques et de situations que d'Etats. Enfin, l'immigration conçue à l'origine comme un phénomène temporaire devient peu à peu permanente et définitive.

Qu'en est-il aujourd'hui, neuf ans après la chute du Mur de Berlin? La crainte des pays d'Europe centrale de voir fuir les forces vives de leurs Etats s'est avérée vaine. Par contre, on a vu se développer des migrations de type ethnique: les Allemands (de Pologne, Roumanie, etc.), les Juifs et les Arméniens (regroupement des diasporas). Ce mouvement s'épuise peu à peu.

Le déficit des naissances et les besoins de main-d'œuvre (qualifiée et non-qualifiée), notamment dans les industries manufacturières et les services, ont pour conséquence la poursuite de l'immigration dans les pays d'Europe occidentale. De nouveaux Etats, situés plus au sud, deviennent à leur tour terre d'accueil: l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce.

On constate aussi une augmentation continue de la présence de demandeurs d'asile et de réfugiés politiques, en particulier en Suède, Suisse, Allemagne et Belgique.

Les problèmes les plus cruciaux qui se posent aux Etats d'Europe occidentale sont le nombre important d'immigrés clandestins et la montée des sentiments xénophobes dans la population autochtone et/ou immigrée de longue date.

L'immigration marque fortement nos sociétés sur les plans politique, social et culturel; et pourtant elle est numériquement minoritaire: ex. sur 380 millions d'Européens de l'Ouest, on compte environ 20 millions de personnes étrangères, soit 5 à 6%, mais la situation varie d'Etat à Etat (8,9% en Belgique, 15% en Suisse, 27% au Grand-Duché de Luxembourg).

Remarquons aussi que si l'émigration a diminué, elle ne s'est pas arrêtée: la C.E.E. a 15 millions d'émigrants...

Migrations: les mots pour le dire



Le mot «migration», au sens propre, implique un déplacement dans l'espace: (pensons aux migrations saisonnières des oiseaux, comparaison pédagogiquement fort utile). Le plus souvent, mais pas toujours, il désigne des déplacements collectifs effectués sans esprit de retour.

D'emblée, il faut nuancer: de nombreux migrants partis dans l'espoir d'améliorer leur situation matérielle, puis de revenir au pays, ne sont jamais rentrés; alors que d'autres, partis avec l'idée de s'installer définitivement ailleurs, ont dû renoncer à ce projet. Bien souvent, ce sont les circonstances qui déterminent si une migration temporaire devient définitive ou non. On a pris l'habitude de classer les migrations selon trois critères: leurs causes, leur durée, leur lieu de destination.

Les causes

Les causes des migrations sont très diverses et varient dans le temps et l'espace. On peut distinguer:

- des causes répulsives, qui incitent l'être humain à quitter son pays d'origine et qui sont, par exemple, la disette, la misère, le manque d'emploi, ou encore les persécutions politiques, religieuses, raciales, etc.
- des causes attractives, qui attirent l'individu dans une autre contrée, par exemple:
 - le désir de conquêtes ou de pillages (pensons à la conquête de l'Amérique au 16e siècle),
 - ou, plus souvent, la recherche de terres nouvelles à mettre en culture (au 19e siècle, jusque vers 1880, la très grande majorité des émigrants européens étaient des cultivateurs) ;
 - parfois, la découverte de richesses auparavant inconnues exerce une telle attraction qu'il en résulte une migration importante : c'est ce qui s'est passé au 19e siècle, à la suite de la découverte de l'or en Amérique du Nord et en Australie.

Plus communément, les différences entre niveaux de vie, elles-mêmes liées à l'inégalité des ressources naturelles, du niveau technique, des densités de population ou des taux d'accroissement démographique, déterminent un phénomène analogue à celui des vases communicants, les pays les plus favorisés attirant les migrants des pays où le niveau de vie est moindre.

Cependant, il faut bien se rendre compte que la distinction entre causes attractives et causes répulsives est en réalité souvent artificielle. Certes, les causes appartenant à l'une ou à l'autre de ces catégories peuvent agir séparément, mais en général les migrations sont le résultat de plusieurs facteurs, les uns répulsifs, les autres attractifs, exerçant une action conjointe.

A un autre point de vue, on peut aussi distinguer entre:

- les migrations spontanées, c'est-à-dire celles qui résultent d'une décision spontanée du migrant, et
- les migrations provoquées par une intervention extérieure, parfois appelées aussi migrations organisées. Dans certains cas, les migrations organisées furent des migrations forcées : la traite des Noirs qui prospéra surtout au 18e siècle en est un exemple célèbre. Il en va de même des migrations pénales, comme la déportation en Sibérie de Russes condamnés pour motifs politiques ou crimes de droit commun, du transfert en Amérique du Nord, puis en Australie des convicts britanniques, de l'envoi en Nouvelle-Calédonie ou en Guyane des forçats français. Dernier exemple enfin, les grands mouvements de population provoqués au 20e siècle par les conflits armés ou les accords entre gouvernements.

D'autres migrations résultent non de l'emploi de la force, mais du recours à la persuasion. C'est le cas notamment des mouvements de population provoqués, aux 17e et 18e siècles, par les souverains allemands, autrichiens ou russes, désireux de peupler ou de repeupler leurs territoires et multipliant les promesses d'attribution de terres, d'exonération d'impôt et de service militaire pour attirer à l'intérieur de leurs frontières les ressortissants d'autres pays.

Puis, aux 19e et 20e siècles, la publicité puissante et multiforme des compagnies de transports maritimes et ferroviaires, des agences d'immigration et des gouvernements eux-mêmes a fortement contribué au peuplement des pays neufs, tels que les Etats-Unis, le Canada, la république d'Argentine, le Brésil.

Certains gouvernements européens, notamment le gouvernement britannique, craignant de voir se multiplier sur leur territoire les miséreux ou les chômeurs, prirent à diverses reprises des mesures pour favoriser l'émigration de leurs nationaux en leur octroyant des allocations en numéraire, des bons de transport gratuit. Inversement, la pénurie de main-d'œuvre qui se fit sentir dès le début du 20e siècle, et plus encore après la guerre de 1914-1918, dans certains secteurs de l'économie française amena la fondation d'associations destinées à introduire les travailleurs (agriculteurs, mineurs, ouvriers de la métallurgie) qui faisaient défaut.

Enfin, il faut classer parmi les migrations organisées la colonisation officielle, dont l'histoire des divers empires coloniaux fournit nombre d'exemples. Mais, nous sortons de notre sujet.

La durée

Les migrations peuvent être permanentes ou temporaires. On parle de migration permanente lorsque le migrant quitte son pays avec l'intention de s'établir définitivement ailleurs; la migration est temporaire quand le migrant retourne à son point de départ après un séjour à l'extérieur d'une durée plus ou moins longue, mais en tout cas limitée (on parle aussi de migration circulaire ou de migration pendulaire). Il est vrai que cette distinction est souvent malaisée (cf. plus haut).

En fait, et à condition de considérer une période suffisamment longue, la meilleure façon de mesurer approximativement la migration permanente est de calculer, comme le font les démographes, la migration nette ou solde migratoire, c'est-à-dire la balance des mouvements d'entrée et de sortie.

Quant aux migrations temporaires, on peut en distinguer plusieurs types, toujours en fonction de la durée: migrations journalières, hebdomadaires (l'individu, travaillant assez loin de son domicile, n'y revient qu'en fin de semaine), saisonnières, viagères (toute la période d'activité professionnelle se passe au dehors, mais le migrant regagne le pays d'origine à l'heure de la retraite).

Le lieu de destination

On distingue les migrations intérieures, c'est-à-dire celles qui s'effectuent dans les frontières d'un même Etat (émigration de la population rurale vers les villes, migrations alternantes de travail ou de loisir), et les migrations extérieures, qui supposent le franchissement d'au moins une frontière. Les migrations extérieures ne doivent pas être confondues avec la colonisation : celle-ci suppose non seulement le phénomène migratoire, mais aussi la prise de possession d'un territoire en vue de la mise en valeur ; dans les migrations proprement dites, au contraire, les migrants passent sous la souveraineté du gouvernement établi dans le pays d'accueil.

Le franchissement d'une frontière (politique, administrative, culturelle comme une frontière linguistique) implique un élément nouveau, puisque le migrant change de statut, de juridiction et, si la migration devient permanente, il appartient à une nouvelle communauté.

Ce qui compte surtout, c'est le franchissement d'une frontière politique, et plus encore l'existence de «métafrontières», de véritables murs (comme le «rideau de fer») beaucoup plus imperméables à la migration que les frontières entre Etats d'un même «bloc». Les «métafrontières» créent aussi un type particulier de migrants: les «réfugiés».

Enfin, la mobilité et les migrations ne sont pas seulement un phénomène spatial: elles sont surtout un phénomène social. La distance physique parcourue est de nouveau moins importante que la distance sociale, la mobilité ascendante ou descendante qui est étroitement liée au déplacement.

Conséquences des migrations

Conséquences économiques

Pour les pays d'accueil:

- L'arrivée de nombreux immigrants constitue un apport de main-d'œuvre, déjà formée, qui favorise l'expansion économique;
- Elle favorise la création d'activités nouvelles, ou inversement contribue au maintien d'activités traditionnelles qui, sans elle, manqueraient de la main-d'œuvre nécessaire et que les ressortissants des pays d'immigration refusent d'encore pratiquer.
- Lorsque les immigrants adultes sont venus seuls, ils envoient à leur famille restée au pays une partie de leur salaire: ce sont les «remises des immigrants» qui constituent des sorties de capitaux.
- Ces travailleurs, qui n'ont souvent pas les moyens d'être exigeants, tendent à faire baisser les salaires en accroissant l'offre de main-d'œuvre.

Dans les pays d'émigration:

- Le nombre de travailleurs diminue, ce qui entraîne une baisse de la production.
- Les sommes que les émigrés envoient à leur famille constituent des rentrées de devises étrangères parfois importantes.
- Les traditions alimentaires que les émigrés emmènent avec eux ont pour conséquence de créer de nouveaux débouchés commerciaux pour certains produits.

Conséquences démographiques

L'émigration étant d'abord le fait d'hommes jeunes modifie la composition par âge et par sexe du pays de départ comme celle du pays d'arrivée. Pour le premier, il peut en résulter un vieillissement de la population et une diminution de la natalité. La politique de regroupement familial pratiquée par certains pays d'accueil a notamment pour but de relever le taux de natalité, dont la baisse est inquiétante dans certains pays.

Conséquences politiques

L'émigration constitue souvent un facteur de stabilité politique, en ce qu'elle diminue le chômage ou le sous-emploi dans les pays de départ et éloigne des masses pauvres, potentiellement tentées de se révolter, et des adversaires au pouvoir établi (dans le cas des réfugiés politiques).

De plus, ces émigrants une fois installés peuvent exercer une influence politique et culturelle dans les pays d'accueil. C'est pourquoi, certains gouvernements s'efforcèrent de conserver une influence sur leurs ressortissants émigrés: ce fut le cas du gouvernement fasciste italien qui envoya des fonctionnaires chargés de garder le contact et d'aider les Italiens installés à l'étranger, leur envoya des ecclésiastiques, publia des journaux en italien, etc.

D'autre part, les migrations temporaires peuvent avoir une influence politique, notamment sur le comportement électoral: les migrants, qui ont été en contact avec des idées nouvelles, adoptent et répandent ces idées à leur retour ou par le courrier qu'ils envoient à leur famille.

Nous voyons ainsi que par leurs causes, leur durée, leurs formes diverses et leurs conséquences, les migrations constituent un facteur essentiel de l'évolution des sociétés humaines qu'elles influencent durablement.

2. Les migrations dans la longue durée. Permanences et mutations¹

«L'histoire, c'est l'étude de l'origine des problèmes de notre temps» (F. BRAUDEL). Pour bien comprendre le phénomène migratoire dans l'Europe du 20^e siècle, il faut remonter quelques siècles en arrière.² L'historiographie relative à ce phénomène a connu un renouvellement et une remise en question importants suite à la mutation économique que nous connaissons depuis le milieu des années soixante-dix et à la disparition du bloc communiste.

1. Cet exposé a été fait par Danielle LECLERCQ, sur base d'un texte préparé par René LEBOUTTE, historien à l'Institut européen de Florence, qui a été empêché de participer au séminaire.

Les historiens ne se contentent plus de quantifier des flux; ils construisent des typologies, identifient des «systèmes» et s'efforcent de construire des «modèles». Ils replacent les mouvements migratoires dans une perspective de très longue durée et s'attachent surtout à comprendre les chemins de la migration, les réseaux, les stratégies et la personnalité des migrants.

Nous avons déjà dit que la migration est d'abord un phénomène social: c'est pourquoi les historiens accordent beaucoup d'importance à la personnalité des migrants, à leurs stratégies, aux chemins qu'ils empruntent, à leur réussite ou à leurs échecs, aux réseaux dans lesquels et grâce auxquels ils circulent, aux structures socio-économiques et culturelles tant du lieu de départ que des lieux de transit et du lieu d'arrivée. Ces composantes multiples, et sans cesse modifiées notamment par les migrants eux-mêmes, amènent à penser les phénomènes migratoires comme systèmes complexes.

Dans l'Europe des Temps Modernes, les historiens ont mis en lumière quatre types de systèmes migratoires qui restent encore largement valables pour le 19e siècle:

- les «migrations locales», c'est-à-dire des migrations géographiquement diffuses sur tout le territoire, mais qui se font habituellement sur de courtes distances;
- les «migrations circulaires» et «pendulaires» qui ramènent les migrants dans leur lieu d'origine après un intervalle de temps plus ou moins long. Les migrations saisonnières et temporaires relèvent de ce système qui est plus une mobilité qu'une migration véritable;
- les «migrations en chaîne» suivant lesquelles les migrants arrivés à destination attirent d'autres compatriotes et, éventuellement, repartent plus loin;
- les «migrations de carrière».

A ces quatre systèmes, ajoutons-en deux autres: le système migratoire colonial et celui des migrations forcées.

Désormais, il ne fait plus de doute que la mobilité était intense dans l'Europe des Temps Modernes et que, loin d'être un phénomène marginal, elle faisait partie intégrante à la fois du mécanisme démographique autorégulateur et plus largement de l'organisation sociale et économique des communautés villageoises et, bien sûr, des villes. En effet, les systèmes migratoires font partie intégrante d'une économie qui a besoin de la mobilité saisonnière et temporaire pour fonctionner. Qu'il s'agisse des travaux agricoles, des chantiers de construction urbains ou des industries soumises à un calendrier saisonnier (comme la métallurgie ou les mines), la main-d'œuvre temporaire permet de faire face à la brusque demande de bras. Par exemple, l'économie agraire et les industries urbaines de la plaine du Po, de l'Italie centrale et surtout de Rome utilisaient des milliers de saisonniers venant de l'arc alpin, des Apennins et des Abruzzes. Ces «migrants» traversaient chaque année plusieurs frontières d'Etats, franchissaient les portes des cités, sans d'autres formalités qu'un éventuel bulletin de santé certifiant qu'ils ne provenaient pas d'un lieu contaminé par une épidémie.

Si cette mobilité était indifférente aux frontières des Etats, en revanche elle restait confinée à l'intérieur de grands blocs géopolitiques formés sur base confessionnelle: l'ensemble des Etats catholiques; celui des Etats réformés; celui de l'Empire ottoman. La circulation entre ces blocs est au contraire sévèrement contrôlée, de sorte qu'elle relève du voyage d'affaires ou de l'aventure.

La mobilité saisonnière et temporaire n'est pas la migration, mais au contraire une manière de lui échapper tout en lui traçant la route et en provoquant une "sédimentation" favorable aux migrations en chaîne. Les migrants saisonniers construisent un espace qui combine deux lieux (le «chez soi» que l'on quitte avec l'intention d'y revenir; les lieux d'accueil temporaire) et dans

lequel ils gèrent les opportunités et les défis émanant des deux lieux. L'itinérance ne prend sens qu'en fonction de la stratégie d'ascension sociale dans son pays natal, alors que la migration vraie n'a de sens qu'en fonction d'une stratégie d'ascension sociale au lieu de destination.

Les recherches récentes confirment que, dans l'Europe préindustrielle, la mobilité à caractère économique fait partie de l'organisation économique, sociale et familiale. Elle est un élément normal et structurel des sociétés anciennes, alors que la stabilité est un privilège réservé aux mieux lotis. Cette mobilité s'organise à partir de solidarités familiales et interpersonnelles qui forment des réseaux et qui suivent des chemins bien balisés. Elle est évidemment stratégie de survie, mais aussi recherche de promotion sociale.

Actuellement, les chercheurs (en histoire et en sciences politiques) s'accordent pour distinguer trois grandes époques dans l'histoire des migrations depuis la fin du Moyen-Age jusque après la Seconde Guerre mondiale; une quatrième aurait commencé après la disparition du Mur de Berlin. Un point commun à ces trois époques: le rôle des gouvernants (princes, gouvernements des Etats ou Union européenne) qui en fixent les conditions.

La politique populationniste sous l'Ancien Régime (15e-18e siècles)

Au moins en Europe occidentale, la population d'un pays est considérée comme une ressource économique et militaire de première importance. Durant les 16e-18e siècles, l'idée émise par le français Jean BODIN selon laquelle «il n'y a richesse ni force que d'hommes» est constamment reprise non seulement par les penseurs, mais également par les gouvernants.

Les interventions princières et urbaines jouent conjointement pour encourager l'immigration en vue de profiter d'une main-d'œuvre qualifiée et pour dissuader l'émigration des sujets qui assurent la richesse du pays. Ce jeu subtil s'opère à l'aide des privilèges. Afin de décourager les candidats au départ, le prince ou le magistrat urbain leur accordent des privilèges tels que exemptions fiscales, de corvées, de milice, etc. Dans le même temps, ils attirent des étrangers porteurs de capitaux ou de savoir-faire en les privilégiant de la même manière.

En même temps, ces mêmes princes et ces magistrats urbains cherchent à se débarrasser des pauvres, des vagabonds. Les colonies servent souvent de réceptacles pour ces indésirables. Surtout, les princes n'hésitent pas à expulser et persécuter au nom de la confession religieuse des sujets jugés dissidents et dangereux, même s'ils contribuent par leur travail et leurs capitaux à l'économie du pays. Les vagues d'expulsion des Juifs sont bien connues, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours. L'émigration forcée des Huguenots français et des Réformés des Pays-Bas espagnols, des principautés catholiques allemandes et des Etats italiens a donné lieu à l'apparition des «Refuges», villes comme Genève et royaumes comme l'Angleterre, pour accueillir ces fugitifs. Ce sont ces refuges qui ont donné naissance à un type social particulier, le «réfugié», dans le sens que ce terme conserve encore aujourd'hui.

Une caractéristique majeure des migrations d'Ancien Régime est évidemment l'importance considérable des migrations saisonnières et temporaires qui font partie des stratégies de survie des ménages et de l'organisation économique locale. Il n'est pas question ici de développer ce thème; toutefois, il faut souligner à quel point ces migrations sont organisées, institutionnalisées. Elles revêtent un caractère ancien, traditionnel, mais peuvent très bien s'inscrire dans une économie capitaliste.

L'ère des révolutions (1790-1914)

L'indépendance des Etats-Unis, puis des anciennes colonies espagnoles (Argentine, Chili, Colombie, Venezuela, Pérou, Brésil, Mexique) entraînent une réorganisation de l'économie

internationale: pour combler un besoin croissant de main-d'œuvre, ces pays ouvrent leurs frontières au moment où l'Europe connaît la transition démographique. Juridiquement tolérée et économiquement encouragée, l'émigration en masse des Européens est rendue possible par la révolution industrielle, en particulier la navigation à vapeur.

Sur le continent européen, si le Congrès de Vienne a déclenché un vaste mouvement de formation d'Etats nouveaux, il n'a pas aboli la circulation, la seule « métafrontière » restant celle qui la sépare de l'Empire ottoman. Des mesures de police - passeports, livrets d'ouvrier, inscription obligatoire au registre de population - encadrent certes la mobilité, mais ne l'entravent pas. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les Etats n'éprouvent guère le besoin de légiférer en matière de migrations. En effet, exception faite des travailleurs frontaliers, le nombre d'étrangers dans la plupart des pays européens reste réduit au 19e siècle. A condition qu'ils soient en mesure de subvenir à leurs besoins et qu'ils ne troublent pas l'ordre public par des activités politiques ou des incitations à la grève, ces étrangers ne sont guère inquiétés. Tout change après la Première Guerre mondiale, lorsque les pays industrialisés sont confrontés à l'afflux massif de travailleurs: permis de séjour, cartes de travail ou de colportage deviennent obligatoires.

L'industrialisation a deux effets sur la mobilité spatiale: augmenter son intensité et la focaliser sur un nombre restreint de pôles de développement. Jusque dans les années 1880 cependant, les migrations de contiguïté l'emportent largement.

La croissance démographique s'observe partout dans les campagnes européennes: c'est d'ailleurs entre 1850 et 1880, suivant les régions, que le maximum absolu d'habitants dans les villages est atteint. Dans certaines régions (Irlande, Flandres, Pays-Bas, Westphalie, Highlands, Silésie, etc.), cette surpopulation relative entraîne un paupérisme généralisé qui pousse à une "émigration de la misère". Ces surplus de main-d'œuvre rurale ont permis, au cours du 18e et au début du 19e siècle, l'essor des industries rurales dans des régions qui, sans elles, n'auraient pu supporter un tel poids démographique. La multiplication des activités industrielles dans les campagnes contribue par ailleurs à réduire les anciennes migrations temporaires de subsistance.

Or, dans la première moitié du 19e siècle, le déclin des industries rurales accélère la paupérisation. Cette mutation crée une masse d'ouvriers agricoles prolétarisés pour qui la mobilité est une nécessité.

Le marasme du monde agricole durant le dernier quart du 19e siècle est le résultat d'un long processus où se mêlent des accidents (maladie de la pomme de terre, qui décime l'Irlande et les Flandres en 1845-1850, maladie du vers à soie qui frappe l'Italie septentrionale et le phylloxéra qui détruit les vignobles français et italiens) et des mutations profondes (morcellement des parcelles cultivées, disparition des biens communaux, dépossession des petits paysans appauvris et prolétarianisation des ouvriers proto-industriels). Et pour couronner le tout, la concurrence des produits agricoles américains et la mécanisation de l'agriculture accélèrent la prolétarianisation des ouvriers agricoles et des petits exploitants.

Il faut donc partir du monde rural, de son organisation, de ses stratégies, de ses mutations, pour comprendre le développement des migrations de masse de la seconde moitié du siècle dernier.

C'est aussi à partir des deux dernières décennies du 19e siècle que le développement des moyens de transport à bon marché et les déséquilibres économiques régionaux activent une mobilité à moyenne et à longue distance. L'arrivée des premiers groupes d'ouvriers étrangers dans les bassins industriels français, wallons et allemands (Italiens, Polonais, Kabyles, etc.) est une conséquence de la grande dépression économique des années 1873-1890. L'immigration vers les bassins industriels apparaît alors comme un échappatoire à la migration outre-mer.

Les migrations de masse vers l'Amérique du Nord constituent l'événement majeur du 19^e siècle. Elles s'inscrivent évidemment dans ce contexte d'industrialisation, de révolution des transports, mais aussi de crise du monde rural et de dépression économique des années 1870-1890.

La nouveauté saute aux yeux. Jamais, autant d'émigrants ne se sont déplacés en même temps. La migration devient l'objet d'un commerce lucratif, parfois de véritables escroqueries, de la part d'agences de recrutement, de compagnies ferroviaires et maritimes. L'innovation technique des transports permet enfin de tels déplacements à un coût relativement abordable et rend imaginable le retour au pays. A partir du dernier quart du siècle dernier et grâce à la réduction des coûts de transport et à la rapidité des *steamers*, on assiste à la mise en place d'un système de migration de main-d'œuvre temporaire dans lequel les continents européen et américain forment un marché du travail global: l'*Atlantic world system*. Parmi les migrants des années 1870-1914, la plupart sont de jeunes travailleurs qui rentrent au pays natal après quelques années. Ces migrations de retour représentent 25% des migrations dans les années 1870 et 45% dans les années 1890.

A côté de ces traits nouveaux, l'émigration outre-mer s'inscrit pourtant dans une stratégie ancienne. Les réseaux familiaux et d'interconnaissance restent essentiels puisque c'est à travers eux que circulent les informations, que s'opèrent les départs, que s'organisent l'accueil à l'arrivée. Ces migrations fonctionnent suivant le principe des migrations en chaîne et, dans certains cas, le point de chute n'est qu'une étape vers une migration intérieure plus lointaine. Dans le cas des migrations scandinaves vers le Canada et les Etats-Unis, les relations personnelles qui lient les habitants du lieu de départ et ceux qui ont émigré expliquent pourquoi tel village suédois ou norvégien fournit des migrants, tandis que tel autre reste à l'écart de tout mouvement. L'émigration italienne n'a pas fonctionné autrement. Il se crée ainsi, à l'échelon local, une «culture de la migration».

L'industrialisation est également associée à une nouvelle vague d'urbanisation.

Sous l'Ancien Régime, les villes dépendent d'ailleurs de l'immigration continue pour assurer leur croissance démographique. Au 19^e siècle, on assiste non seulement à un essor sans précédent des villes existantes, mais surtout à une «urbanisation par le bas» qui transforme de modestes bourgades en agglomérations industrielles. La genèse des bassins industriels, fait majeur dans l'histoire urbaine européenne, ne se comprend que par de puissants courants de migrations internes. Quant aux villes capitales et aux métropoles, leur splendeur a toujours attiré.

Le 20^e siècle et la rupture de la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale met brusquement fin à une période de grande mobilité dans un espace de relative libre circulation formant l'*Atlantic world system*. Les grands pays de destination, Etats-Unis et Canada, ferment leurs ports aux émigrés européens.

En Europe elle-même, l'effondrement des Empires autro-hongrois, allemand, russe et ottoman a trois conséquences sur les mouvements migratoires.

1. D'abord apparaît une nouvelle métafrontière, celle séparant l'Europe de l'Ouest de l'U.R.S.S. Dans une Europe repliée sur elle-même, la montée du national-socialisme et des régimes fascistes se traduit par une politique d'interdiction des migrations de nationaux et d'expulsion des «indésirables», les Juifs bien sûr, mais aussi les opposants politiques, les minorités ethniques.

2. Ensuite, l'Europe rétrécie à quelques pays démocratiques découvre la migration massive (et non plus individuelle comme au 20^e siècle) de réfugiés politiques fuyant la révolution bolchevique puis les dictatures fascistes et les suites de la guerre civile espagnole.

3. La troisième conséquence du bouleversement géopolitique provoqué par la Première Guerre mondiale, c'est le phénomène des *déplacements forcés de populations entières* qui atteindra son paroxysme à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, la chute de l'Empire ottoman entraîne le reflux vers la Turquie des populations musulmanes installées dans les pays balkaniques, la Crimée et le Caucase, et, parallèlement, l'expulsion des minorités chrétiennes de Turquie (à partir de 1912, deux millions de Grecs émigrent de ce pays) et la fuite des Arméniens. Le territoire turc, qui abritait 2,3 millions d'Arméniens et 2,1 de Grecs en 1870, n'en compte plus que 65.000 et 120.000 respectivement en 1927.

En ce qui concerne les réfugiés, deux éléments nouveaux singularisent l'entre-deux-guerres.

- D'abord leurs effectifs gonflent considérablement, de sorte que la question de leur accueil prend une toute autre ampleur qu'au 20^e siècle.
- Ensuite, la création de la Société des Nations entraîne l'élaboration d'un statut international du réfugié et une politique internationale à son égard, qui n'existait pas précédemment.

Si l'on commence à mieux connaître le sort des victimes de la politique d'extermination nazie, en revanche, jusqu'à présent, personne ne s'est interrogé sur les conséquences de ces migrations forcées *dans les lieux d'origine*. L'Europe a non seulement subi une perte démographique considérable, mais aussi une perte économique et culturelle dont on ignore encore l'ampleur.

Sur le plan linguistique, par exemple, l'anéantissement des Juifs, des Tziganes et de nombreuses autres minorités ethniques a causé des dommages irréversibles à la culture européenne.

La chute du Troisième Reich fait renaître l'espoir en un monde libre, l'espoir d'une Europe au-delà de barrières, au-delà d'une métrfrontière que ne franchissaient que les prisonniers et les déportés: La fin du rêve hitlérien crée l'espoir d'un espace ouvert, libre à la circulation. Elle met aussi un terme à l'expansion territoriale allemande vers l'Est et entraîne une migration de retour d'Allemands installés en U.R.S.S., en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Yougoslavie, soit une immigration évaluée, en 1957, à 12,5 millions de personnes en République Fédérale et à 4,3 millions en République Démocratique.

Le stalinisme et la guerre froide renforcent la métrfrontière qui coupe l'Europe en deux et, surtout, crée un *Soviet world system* dans lequel s'opèrent des migrations forcées dont on commence à peine à mesurer l'ampleur.

Lorsque cette métrfrontière s'est finalement effondrée, on assiste à ce qui sera peut-être une révolution des systèmes migratoires: cet événement tout à fait inattendu a créé une situation totalement nouvelle, dans laquelle le système de migrations internationales est régulé uniquement par les politiques d'immigration des pays d'accueil en puissance.

Depuis une dizaine d'années, le démembrement du bloc soviétique entraîne trois phénomènes.

- Le premier concerne des migrations de retour. Celle des populations russes établies dans des républiques non russes, qui a débuté dès les années soixante, se poursuit au milieu de tensions que l'on devine. Depuis 1990, la migration de retour des Russes se double de flux complexes de réfugiés formés de populations qui ont servi à la colonisation des territoires orientaux (Ukrainiens, Biélorusses, Tatars, Arméniens, Juifs, Turcs-Mechkhètes) et/ou qui ont été déportés (Allemands, Tatars de Crimée, Coréens, etc.)

- Le second phénomène est l'émigration des Juifs vers Israël, mais aussi vers l'Allemagne, et l'arrivée en Allemagne des populations d'origine allemande, les Aussiedler, dont la présence dans les anciens territoires de L'Empire russe remonte au 18e siècle.

Le troisième phénomène est la réapparition des migrants pendulaires entre l'Est et l'Ouest, dont les flux ne cessent de gonfler. Il ne s'agit pourtant nullement de migrations, mais d'une forme nouvelle de mobilité de main-d'œuvre à bon marché que cette partie de l'Europe a bien connue entre 1870 et 1914. Les confins orientaux du Royaume de Prusse ont été le théâtre, au siècle dernier, de flux de travailleurs de Prusse orientale, de la partie polonaise relevant de l'Empire russe (Pologne du Congrès) et de celle dépendant de l'Empire austro-hongrois (la Galicie). La plupart étaient des saisonniers, employés par milliers non seulement par les propriétaires d'exploitations agricoles, mais aussi par les industriels de la Ruhr. Les migrants temporaires actuels ne font que «redécouvrir» un ancien chemin de la mobilité. Comme leurs ancêtres, ils ne cherchent pas à émigrer, mais à améliorer leur niveau de vie en Pologne, en République Tchèque ou ailleurs.

Contrairement aux spéculations apocalyptiques sur un déferlement migratoire, on assiste à un retour à une situation ancienne.

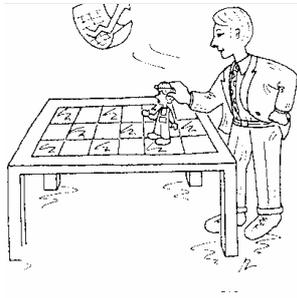
L'Europe des politiques migratoires au 20e siècle

Aujourd'hui, les migrations internationales sont régulées uniquement par les politiques d'immigrations des pays d'accueil en puissance. En réalité, cette régulation n'est pas aussi neuve qu'on pourrait le penser. Elle est l'héritage de la politique de recrutement de main-d'œuvre étrangère temporaire de la fin du 19e siècle.

Dès les années 1880, l'Empire allemand a pris des mesures en vue de contrôler et réduire les flux de travailleurs polonais; mesures qui se sont même traduites par une montée de xénophobie anti-polonaise au moment du *Kulturkampf* (1885). Au début des années 1890, l'Empire allemand a finalement opté pour une politique qui fera recette dans les autres pays: l'accueil pour une durée limitée de travailleurs munis d'un contrat de travail et d'une carte de séjour (*Legitimationskarte*). Cette politique, qui inaugure les *Gastarbeiter*, répond au souci de l'Etat de contrôler les flux migratoires et à la demande des exploitants agricoles et des industriels de disposer d'un volant de main-d'œuvre flexible.

C'est à la fin du 19e siècle en Prusse et au lendemain de la Première Guerre mondiale en Belgique et en France que se joue pour la première fois un scénario qui fonctionne toujours aujourd'hui dans le cas des migrants temporaires d'Europe orientale. Pour pallier une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de production, notamment l'extraction minière et la sidérurgie lourde, le patronat recrute de la main-d'œuvre étrangère, en accord avec l'Etat qui fixe les règles du jeu (permis de séjour et de travail). Il est entendu que cette immigration ne peut être que temporaire. En effet, lorsqu'une récession survient, l'entrée des travailleurs étrangers est sévèrement contrôlée, tandis que des mesures de rapatriement sont prises à l'encontre de ceux qui sont déjà là. Ainsi, la crise de 1926-27 suspend pendant quelques mois l'immigration polonaise vers la France; puis elle reprend de plus belle jusqu'en 1931. A partir de 1934, le gouvernement français entame une politique de rapatriements massifs, bien que les compagnies houillères y soient opposées car les Polonais constituent la majorité du personnel du fond. Poussé par l'opinion publique, le gouvernement prend certaines mesures légales et administratives pour limiter, empêcher ou interdire la mise au travail et l'occupation d'étrangers. Ces mesures sont sévèrement appliquées en période de crise, mais vite oubliées dès que la reprise économique exige un nouvel afflux de travailleurs.

Comme l'exprime crûment un industriel belge en 1925: «La main-d'œuvre doit se plier aux lois économiques [...]. Les étrangers acceptent de travailler là où les Belges ne veulent pas le faire. L'ouvrier belge ne se déplace pas facilement. Quand la besogne se fait rare, l'élément étranger se liquide le plus facilement. En temps de crise, personne ne demandera de main-d'œuvre».



Les flux migratoires sont donc utilisés pour réguler le marché du travail, comme l'explique en 1939 le directeur de la fédération belge des associations charbonnières: «C'est en période de grande activité industrielle que la main-d'œuvre nous quitte, appelée par une industrie en pleine prospérité, capable de payer des salaires élevés et cela précisément au moment où la consommation de charbon s'accroît. Le phénomène inverse se constate en période de crise: comment pallier ces inconvénients formidables sans l'existence d'un réservoir régulateur complétant, dans une proportion variable, le noyau stable de nos ouvriers nationaux? Ce réservoir régulateur, nous ne pouvons

le trouver que dans la main-d'œuvre étrangère ».

Les pays industrialisés d'Europe occidentale ont largement puisé dans des réservoirs de main-d'œuvre de plus en plus lointains: Italie, Espagne, Portugal, Afrique du Nord, Turquie.

La mutation économique qui débute en 1974 a ralenti le mouvement, elle ne l'a pas stoppé, précisément parce que cette main-d'œuvre offre l'avantage de la flexibilité. Elle alimente un marché du travail contractuel et, aussi, celui d'une économie souterraine. C'est ainsi que l'emploi de migrants pendulaires d'Europe de l'Est en Allemagne est actuellement «l'un des rares moyens dont disposent les entreprises du bâtiment pour se faire concurrence: à une période où le coût de l'approvisionnement en matériaux est semblable pour toutes les entreprises, seules les fluctuations des salaires versés aux employés permettent d'abaisser les coûts et donc de remporter des appels d'offres. »

D'exportatrice de migrants, l'Europe est devenue au cours de l'entre-deux-guerres importatrice de migrants en provenance d'abord de sa périphérie, puis, après de la Seconde Guerre mondiale, de pays de plus en plus lointains. Aux migrants pour raison économique se sont mêlés les réfugiés. Les politiques nationales en matière de migration se sont multipliées, tandis que la formation de l'Union européenne oblige à une harmonisation.

3. Les migrations des Juifs aux 19e et 20e siècles

Monsieur Jean-Philippe SCHREIBER¹ a présenté un tableau d'ensemble des migrations juives en Europe aux 19e et 20e siècles.

Il faut se rappeler que si la Révolution française a émancipé les Juifs, ils ont néanmoins subi un statut discriminatoire dans les autres Etats jusque bien loin dans le 19e siècle. Ainsi, par exemple, l'incorporation des jeunes pour 25 ans dans l'armée russe (1821) ou leur urbanisation forcée en Russie (expulsion des *shtetl*, les villages traditionnels).

Au 19e siècle, la population juive d'Europe connut une croissance démographique très forte et une émancipation progressive. Ces facteurs les poussèrent à émigrer, d'abord vers les villes (en particulier les métropoles) puis vers l'Amérique, surtout à partir de 1848 pour les Juifs d'Allemagne, après 1880 pour ceux de l'est de l'Europe (conséquence des *pogroms*). Certains venus de l'Empire austro-hongrois (les plus pauvres, les moins modernisés) échouèrent dans les ports atlantiques (Anvers, Rotterdam, Londres, Hambourg)

1. Monsieur Jean-Philippe SCHREIBER est professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

où ils furent à l'origine de quartiers juifs, dans lesquels ils maintinrent leur mode de vie traditionnel et une pratique religieuse orthodoxe.

On assiste en fait à un renversement du courant migratoire: les Juifs émigrent désormais de l'est vers l'ouest et non plus de l'ouest vers l'est ou du sud vers le nord comme ce fut le cas dans les siècles qui avaient précédé.

Au 20^e siècle, cette croissance démographique se stabilise. On assiste alors à une véritable mondialisation de la *diaspora* juive. L'émigration vers les Etats-Unis fléchit (à cause des quotas) de même que celle vers la Palestine (conséquence du Livre Blanc). Néanmoins, on constate que plus de la moitié des Juifs d'Europe ont migré pendant l'entre-deux-guerres. Le choc de la *Shoah* provoque une deuxième grande vague de migration après 1945, vers les Etats-Unis, mais surtout vers la Palestine et bientôt l'Etat d'Israël. Ils proviennent surtout d'Allemagne, de Pologne, de Roumanie et, dans les années soixante-dix, d'Union soviétique.

Les Juifs sont bien une des populations les plus « migrantes » du globe. Remarquons qu'il ne s'agit pas de migrations pendulaires: les Juifs reviennent peu à leur lieu de départ.

Il est intéressant d'étudier le choc culturel de cette transplantation, comment les traditions juives sont entrées en contact avec celles des sociétés d'accueil, comment elles se sont adaptées.

Cette adaptation à la modernité, les Juifs l'ont opérée:

- en s'intégrant dans des métiers peu occupés par les autres,
- en adaptant leur religion et leur esthétique (l'architecture des synagogues est similaire à celle des églises locales),
- en se laïcisant,
- en changeant certaines structures (création du grand rabbinat, du consistoire, etc., pour répondre au fait que le judaïsme est reconnu en tant que culte).

Cette adaptation mérite d'être mieux étudiée, parce qu'elle pourrait aider à comprendre les problèmes d'insertion des nouveaux immigrants dans nos sociétés.

4. Les Tsiganes

Un des derniers peuples nomades d'Europe, en butte depuis toujours à la persécution, et pourtant mal connu, est constitué par les Tsiganes. Madame Marie-Christine HUBERT¹ a tenté de nous en faire connaître davantage. Le texte complet de son intervention pourra être consulté en annexe, nous en donnons ici un bref résumé.

Originaires de l'Inde, les Tsiganes connaissent leur première grande migration au 15^e siècle, époque durant laquelle ils apparaissent en Europe sous différents noms (Zigeuner, Romani, Bohémiens, Manouches, Yenisches, etc.). Remarquons que ces noms, donnés par les autochtones, n'ont aucune signification pour eux: ils s'appellent eux-mêmes « *Rom* » et parlent le « *romani* » (avec de nombreuses variantes dialectales). Il est bien difficile aujourd'hui encore de les distinguer (« est tsigane, celui qui a conscience de

1. Marie-Christine HUBERT a soutenu une thèse d'histoire sur la situation des Tsiganes pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle participe aux travaux du *Groupe de Recherche pour une histoire européenne des Tsiganes* mis en place par le *Centre de Recherches Tsiganes* de Paris.

l'être »). Actuellement, 95% des Tsiganes sont plus ou moins sédentarisés, même s'il leur arrive encore d'effectuer de plus ou moins longs déplacements. La grande difficulté pour les historiens d'étudier leur passé réside dans le fait que leur culture est encore en grande partie orale.

Dès le 16e siècle, ils sont victimes de persécutions: exclusion (bannissement, marquage au fer), réclusion (intégration autoritaire et violente) ou inclusion (volonté d'assimilation, particulièrement dans la seconde moitié du 20e siècle).

Dans la seconde moitié du 19e siècle, commence une deuxième grande vague de migrations. Les Tsiganes de Roumanie, qui avaient été jusque là maintenus en esclavage, sont libérés: ils partent dans toutes les directions, mais principalement vers l'ouest de l'Europe, entraînant à leur tour d'autres groupes de Tsiganes.

Leur visibilité, plus que leur nombre, a attiré l'attention sur eux. Les autorités tentent de les recenser, de les ficher. La France, par exemple, les oblige (loi de 1912) à posséder un carnet anthropométrique. Cette loi aura des conséquences tragiques pendant la Seconde Guerre mondiale: assignés à résidence dès avril 1940, ils furent internés depuis octobre 1940 jusqu'en 1946.

Le IIIe Reich en a fait des boucs émissaires: recensés, internés, déportés à Auschwitz (où ils furent enfermés dans un camp à l'intérieur du camp!), puis gazés en août 1944, entre 250.000 et 300.000 d'entre eux furent exterminés.

Après 1945, le refoulement continua. Ils furent à nouveau victimes d'une sédentarisation forcée dans les régimes communistes et d'une marginalisation sociale partout. Aujourd'hui encore, ils connaissent les plus hauts taux de mortalité et de morbidité parmi les populations européennes et souffrent davantage des crises économiques.

Une troisième grande vague de migrations a eu lieu dans les années 1960-1980, au départ de l'Europe orientale. De nombreux Tsiganes de l'ex-Yougoslavie vinrent travailler en France, Italie, etc., comme d'autres travailleurs immigrés. A la suite des conflits dans les Balkans, de nombreux Roms originaires de Roumanie, de Macédoine, du Kosovo, de Bosnie, etc. demandèrent l'asile politique aux pays d'Europe de l'ouest. Pratiquement tous les Etats ont pris des mesures pour empêcher leur installation ou pour les refouler.

Actuellement, ils continuent à pratiquer des migrations saisonnières (récoltes des fruits) en Europe occidentale et un certain nombre d'Europe orientale tentent de venir à l'ouest (notamment en Allemagne, Italie, Autriche, etc.) pour échapper à la pauvreté et à la discrimination. Dans les pays ex-communistes, ils ont la plupart du temps un statut de minorité nationale.

En fait, on continue à nier leur culture et à les faire vivre dans une insécurité permanente. La scolarisation des enfants est généralement un échec: seuls 30 à 40% des enfants tziganes fréquentent l'école de manière très irrégulière. Il faut comprendre que l'école représente pour eux une menace, le symbole de leur acculturation.

Remarquons enfin que tous les Tsiganes sont aujourd'hui citoyens des Etats où ils vivent; le nomadisme constitue pour eux un choix de vie.

Depuis plusieurs années, ils sont défendus par le Conseil de l'Europe, dont la médiation leur permettra peut-être d'entrer dans une phase décisive de leur histoire et de prendre leur destin en mains.

IV. Du multiculturel à l'interculturel

Pour alimenter la réflexion sur l'impact de l'immigration dans la vie scolaire, nous avons invité Alberto GABBIADINI. Italien immigré en Belgique, Monsieur Gabbiadini nous a fait partager son expérience d'élève, puis d'adulte immigré; de plus il a réfléchi depuis longtemps sur les conditions d'une intégration idéale dans la société d'accueil et sur le rôle joué par l'école dans ce domaine¹.

Après avoir rappelé le rôle économique des travailleurs immigrés dans les pays d'accueil (appoint de main d'œuvre non qualifiée) et le rôle démographique (renforcement de la natalité), Monsieur Gabbiadini constate que cette politique est à la fois une réussite et un échec, dans la mesure où les jeunes immigrés ne veulent plus effectuer ces travaux non qualifiés. « *Nous avons besoin de bras, il nous est arrivé des hommes* ».

Il relève ensuite l'évolution des comportements qui résultent de l'immigration:

- La première génération, qui souhaitait rentrer au pays à la fin de la vie active, finit par rester dans le pays d'accueil pour permettre l'ascension sociale de ses enfants;
- les mariages mixtes deviennent de plus en plus nombreux (et les enfants nés de ces unions sont le fruit de deux cultures);
- la démographie des familles immigrés finit par rassembler à celle des familles autochtones (et il faut faire appel à de nouveaux immigrés);
- les communautés ethniques se diversifient de plus en plus;
- la mobilité humaine croissante (tourisme) entraîne une rupture culturelle.

Nous vivons déjà dans une société multiculturelle: « l'avenir est au métissage » (J. SENGHOR). D'ailleurs, la construction de l'Union européenne repose sur cette réalité (par exemple, toutes les langues sont reconnues). Et la question qui surgit est: « quel type de société, quelle pédagogie peut répondre à cette réalité? »

Si le multiculturel est une réalité sociale, l'interculturel est un choix de société. Il postule que chaque culture enrichit, épanouit l'autre, que le regard de l'autre me reconnaît. Cela implique qu'il faut dépasser les préjugés, dépasser une vision élitiste de la culture. Ce nouveau mode d'organisation de la société doit se définir par l'échange, la réciprocité, la solidarité, la reconnaissance des valeurs, modes de vie et représentations symboliques (comme dans l'Andalousie du 7^e au 12^e siècle où coexistaient les cultures chrétienne, juive et musulmane).

Il s'agit de mettre sur pied un véritable PROJET PEDAGOGIQUE: tous les cours doivent devenir interculturels, ce qui exige un travail collectif dans l'école. De plus, le monde enseignant ne doit pas être le seul à porter ce projet, il doit s'ouvrir aux autres acteurs de l'éducation. Ce projet doit permettre à chaque élève de devenir autonome et de retrouver l'estime de lui-même. Il est bien évident, qu'une école qui adopterait ce projet deviendrait un lieu d'avant-garde, précurseur, un lieu de critique sociale.

L'interculturalité est la réponse donnée par la Belgique à la problématique de l'intégration. A l'encontre des conceptions anglo-saxonne (les immigrés forment une « minorité ethnique » qu'il faut protéger) et française (l'intégration doit s'opérer par l'assimilation aux valeurs

1. Voir le texte complet en annexe

laïques et républicaines), les Belges ont défini une conception plus nuancée¹ de l'insertion des immigrés: elle postule l'assimilation là où l'ordre public l'impose (respect du droit), le respect de certaines valeurs intangibles (droit des femmes) et pour le reste, le respect de la diversité culturelle en tant qu'enrichissement réciproque. Cela sous-entend aussi que la citoyenneté n'est pas nécessairement liée à la nationalité.

Un autre témoignage nous fut apporté par Madame Cécile SACRE²: de nationalité belge, elle a épousé un Algérien et a vécu en Algérie avec leurs trois enfants, dans un village où elle était la seule européenne. Elle nous fait part de son expérience de femme immigrée, vivant mal le déracinement, la perte d'identité et les difficultés d'adaptation. Elle nous décrit aussi ses problèmes de mère: comment être cohérent dans l'éducation d'enfants issus de deux cultures?

En Algérie, les enfants vivaient leur différence comme normale (pas de racisme), mais leur retour en Belgique [après les événements de 1990] fut plus problématique. Comment se reconnaître une identité, lorsque le regard de l'autre est dévalorisant? Comment oser s'affirmer de culture arabo-musulmane quand celle-ci est méprisée et rejetée? Comment respecter un père que la société belge dévalorise parce qu'immigré?

Toutes ces questions, et bien d'autres (rôle de la religion musulmane dans la vie quotidienne, etc..) nous ont éclairé sur les conflits vécus par certains élèves.

1. Dans le Rapport du Commissariat Royal à la Politique de l'Immigration, et en particulier dans le volume I, *L'intégration, politique de longue haleine*, pp. 40 et sv.

2. Madame SACRE travaille, en Belgique, au *Centre pour l'Egalité des Chances*: structure publique créée à la suite du rapport cité plus haut, ce Centre a pour rôle de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre le racisme, par des analyses (prévention) et des actions sur le terrain..

V. Méthodologie : Comment enseigner l'histoire du 20e siècle?

Comment aborder des questions controversées?

Pour lancer la discussion, Danielle Leclercq propose une activité pratique destinée à faire réfléchir les participants sur les liens entre les contenus du cours d'histoire, les valeurs que le professeur essaie de promouvoir et la méthodologie du cours.

Les participants sont invités, par groupes (de quatre personnes), à compléter la phrase suivante: « l'histoire, c'est.... ». Les réponses sont alors affichées, puis regroupées en trois catégories (contenus, valeurs, méthodologie). Si les deux premières catégories sont assez fournies, peu de participants ont mentionné des méthodes spécifiques au cours d'histoire. Après un débat, nous concluons que si nous voulons construire une société démocratique, nous devons adopter une méthodologie adéquate, non transmissive.

Une deuxième activité va nous permettre d'approfondir encore notre réflexion: chaque groupe est invité ensuite à construire une ligne du temps, sur laquelle chacun des membres inscrira les deux événements qui l'ont marqué dans l'histoire depuis 1960. Lorsque nous avons comparé les lignes du temps construites par tous les groupes, nous avons été frappés par le fait que chaque individu s'interroge sur l'histoire à partir de sa propre expérience. Il en est évidemment de même pour nos élèves. C'est pourquoi, si nous voulons atteindre notre but, nous devons partir des questions que l'élève se pose réellement pour l'amener à construire lui-même son savoir.

La méthodologie va dépendre de nos objectifs; si nous voulons former des citoyens critiques et responsables, capables de s'engager et d'agir dans la société, il nous faut FORMER plus qu'INFORMER: dans un monde en évolution, où le volume des connaissances augmente à une vitesse croissante, où des moyens d'information multiples sont à la portée de tous, il s'agit moins d'informer que d'apprendre à apprendre, de développer l'esprit critique et d'amener progressivement l'élève à la plus grande autonomie possible.

«L'histoire, c'est l'étude de l'origine des problèmes de notre temps» (F. BRAUDEL). Il ne s'agit pas, pour l'élève, de mémoriser des faits du passé, mais d'apprendre par la découverte et d'élaborer sa propre interprétation.

Le cours d'histoire va donc bien au-delà d'un simple apprentissage des contenus. A travers ces démarches (cfr. annexe), il tente de développer l'esprit critique qui inlassablement,

- s'interroge sur les types de sources et la valeur de celles-ci,
- compare et confronte des sources différentes,
- tente de faire la part entre le vrai et le faux,
- évite les anachronismes, les jugements de valeurs qui font référence, de manière unilatérale, au présent, et les extrapolations à partir d'informations fragmentaires ou limitées à des cas particuliers.

Il doit aider l'élève à acquérir le sens de l'évolution historique, à percevoir la permanence de certaines questions que se sont posées des cultures proches ou lointaines, dans le temps et dans l'espace, à prendre conscience du patrimoine multiple de l'humanité, mais aussi de notre héritage propre. Il doit le rendre capable de comprendre des situations complexes et d'opérer, en toute indépendance, les choix auxquels il sera confronté.

Enfin, rappelons-nous que l'histoire ne restitue pas le passé, elle le réinvente¹. Le cours d'histoire ne peut être le récit d'une suite d'événements du passé, mais l'étude du passé, reconstruite par les historiens. A travailler uniquement dans le sens chronologique, on risque de ne pas faire saisir cela par les élèves. Il est pourtant essentiel qu'ils appréhendent que l'histoire, comme les autres sciences, est un *questionnement*, qu'elle peut étudier en même temps des faits successifs, qu'elle remonte le cours du temps par un va et vient permanent du passé au présent et du présent au passé.

Comment? Cela suppose une classe d'histoire équipée d'une bibliothèque, d'une diathèque et d'une vidéothèque (et dans un avenir proche, d'un accès à Internet).

Personnellement (mais nous sommes nombreux à pratiquer cette méthode), je préfère aborder la matière de manière thématique, par exemple:

- les régimes autoritaires dans l'entre-deux-guerres,
- colonisation, décolonisation, néocolonialisme,
- les conflits mondiaux,
- les organisations internationales,
- les crises économiques,
- les grands mouvements de population, etc.

ce qui permet de faire travailler les élèves par groupes, sur des cas différents, et de construire ensuite ensemble une synthèse comparative (ressemblances, divergences, etc.) et évolutive.

Cette façon de faire a l'avantage de ne pas s'enfermer dans des « frontières », mais de montrer qu'il existe des mouvements communs, des structures communes... et des spécificités régionales, de mettre en évidence les interactions et la complexité des phénomènes étudiés..

Enfin, elle permet aussi de faire construire peu à peu les concepts sans lesquels il n'y a pas de savoir intellectuel.

J'y ai déjà fait allusion à plusieurs reprises: cette méthodologie est basée sur la conception que le savoir est une construction.

Il s'agit donc de faire surgir d'abord les représentations mentales de nos élèves (nombreuses et souvent surprenantes): il y a bien longtemps que l'école n'est plus le seul moyen d'information, et si on ne veut pas bâtir sur du sable, cette étape est indispensable.

Il faut ensuite organiser des activités de recherche, faire questionner et confronter les différents types de documents mis à leur disposition, - documents de toutes natures (textes, mais aussi cartes, schémas, iconographies, films, etc.).

Etant donné l'évolution actuelle de l'information, nous devons accorder une place très importante au langage et à la critique de l'image, fixe et animée, - indispensable dans le cadre d'une éducation aux médias.

Précisons bien que ces documents ne constituent pas une illustration du cours, ni un support de la matière: fondement et moteur de la leçon, ils doivent être choisis en fonction de leur pertinence, comme traces du passé, que l'élève doit apprendre à déchiffrer, questionner, confronter.

1. ιστορια = enquête, recherche, investigation

Cette approche méthodologique nécessite le recours fréquent à l'élaboration, - avec l'aide du professeur- de synthèses partielles, à la fois synchroniques et diachroniques.

Les problématiques retenues partent toutes d'une interrogation sur le présent: cette démarche a pour but de stimuler la recherche et de lui donner un sens.

Mais elle divise les professeurs sur un point: l'histoire immédiate (celle des dix dernières années, notamment) relève-t-elle encore de l'histoire en tant que discipline scientifique? Les sources disponibles, nécessairement fragmentaires¹, nous incitent à répondre par la négative. Il ne s'agit donc pas de « faire l'histoire » des dernières années, mais de l'éclairer par une meilleure compréhension du passé.

Flashes d'information, journaux écrits, parlés et télévisés, reportages, enquêtes, sondages, etc. le citoyen d'une démocratie est entraîné quotidiennement dans le fleuve d'une information qu'il ne maîtrise plus. Jamais, sans doute, le décalage n'aura été si grand entre le volume des nouvelles que les techniques de pointe permettent d'amplifier à un rythme accéléré, d'une part, et d'autre part, la compréhension véritable de cette information. Notre rôle de professeurs d'histoire est d'apprendre à nos élèves à la décrypter pour leur permettre de mesurer pleinement le poids de leur engagement futur et leur responsabilité, face à eux-mêmes et face à la société dont ils auront en main le destin.

VI. Ateliers

Divisés en quatre groupes de travail, les participants ont pu réagir, tout au long du stage, échanger leurs expériences, confronter les réalités de leurs pays respectifs et réfléchir aux moyens pédagogiques à développer. Ces travaux se sont révélés très riches et nous en donnons ici un résumé. Les questionnaires fournis aux groupes pour alimenter leur réflexion sont joints en annexe.

Atelier n° 1: que représente l'immigration?

A partir d'un questionnaire sous forme de tableau, les participants étaient appelés à réfléchir sur ce que représente l'immigration, tant pour l'immigré que pour le pays d'accueil.

La plupart du temps, les immigrés ont amélioré leur situation économique et celle de leur famille, notamment en garantissant à leurs enfants une scolarisation et un accès à la médecine moderne. Mais, cette mobilité professionnelle et sociale se fait généralement sur deux générations. La mutation économique, qui a commencé dans les années soixante-dix, dans les pays d'Europe occidentale et dans les années quatre-vingt-dix dans les pays ex-communistes rend les choses beaucoup plus difficiles pour les nouveaux immigrés.

La migration entraîne la rupture des liens sociaux et de la solidarité familiale ou villageoise. Les immigrés participent peu à la vie de la cité, puisqu'ils n'ont généralement pas le droit de vote (sauf dans le cas des ressortissants de l'Union européenne pour les élections municipales). Cela ne les empêche pas de jouer un rôle certain dans les syndicats ou le monde associatif.

Bien souvent, leur conception de la famille est remise en cause: la structure de la famille traditionnelle disparaît au profit de celle de la famille nucléaire de type occidental, qui adopte un comportement similaire à celle du pays d'accueil (la fécondité diminue, la solidarité

1. L'ouverture des archives, selon la réglementation, ne se fait qu'après 30 ans au mieux...

familiale se réduit peu à peu, la polygamie régresse). Les pères perdent leurs repères et leur rôle traditionnel.

L'influence des femmes est déterminant dans cette évolution: à la deuxième génération, les filles plus scolarisées contestent le rôle traditionnel qui leur est dévolu et cela provoque parfois de vives tensions au sein des familles.

L'intégration des migrants dépend fortement de son origine et de la proximité de son système de valeurs philosophiques, politiques et religieuses avec celui du pays d'accueil. Généralement, la communauté de civilisation (la religion, par exemple) facilite l'adaptation. De toutes façons, la langue, la religion et la culture au sens large font partie de l'identité du migrant et il se sent tiraillé entre la nécessité de s'intégrer et la peur de perdre ses racines et le contact avec ses origines. Les difficultés d'acquisition du bilinguisme peuvent être la conséquence d'un blocage psychologique.

Si les immigrés de la 2e ou 3e génération ont résolu certains de ces problèmes (acquisition de la langue du pays d'accueil, culture commune des jeunes, etc.), les tensions demeurent entre leurs traditions et l'éducation reçue à l'école et leurs problèmes d'identité persistent (par exemple, les jeunes « beurs » ne se sentent ni vraiment algériens ni vraiment français).

Tous les groupes ont été d'accord pour constater que l'immigration est un facteur d'enrichissement pour un Etat, tant sur le plan économique que sur le plan culturel.

Atelier n° 2: la présence d'élèves immigrés dans les classes

Les participants ont réfléchi aux difficultés scolaires rencontrées par les enfants d'immigrés: maîtrise de la langue du pays d'accueil, contradiction entre les cultures, etc. L'échec scolaire de ces élèves est globalement le même que celui des autochtones de même groupe social. Ils ont souligné l'importance de faire comprendre aux parents l'utilité de l'école, de les faire participer au projet éducatif.

Pour les enseignants, la difficulté réside dans la gestion de classes hétérogènes et surtout dans leur manque de formation en ce domaine.

Tous ont conclu que la présence d'enfants d'immigrés dans une classe est un enrichissement, parce qu'il permet la découverte de l'autre, la redécouverte de sa propre culture, l'ouverture et la tolérance... Comme le sport et la musique, l'école joue un rôle intégrateur important. De plus, une classe multiculturelle constitue un apprentissage de la vie sociale.

Atelier n° 3: la place de ce sujet dans les manuels scolaires

Après avoir analysé et comparé les manuels scolaires de leurs pays respectifs, les participants ont constaté que globalement les migrations étaient peu étudiées et de manière tardive (après 14 ans), quoique la situation varie selon l'importance du nombre d'étrangers dans chaque pays. Les mouvements de population envisagés se réduisent souvent à ceux du pays concerné et sont abordés dans une vision nationale; l'immigré en tant qu'individu est généralement absent. On fait peu réfléchir les élèves sur les causes et les conséquences.

En fait, la présentation des migrations se veut objective (analyse de faits, de statistiques....). Les enseignants font remarquer qu'aucune matière n'est neutre et que, dès lors, il est important de fournir aux élèves des documents multiples, contradictoires, etc., leur permettant de confronter des informations et des points de vue différents.

La conclusion générale est que cette analyse doit être approfondie et qu'il faut envisager à la fois les termes utilisés, les photos (et les légendes) choisies, etc.

Atelier n° 4: l'intégration et l'interculturalité

Si la volonté d'intégration des migrants est manifeste, surtout chez les enfants scolarisés, on constate aujourd'hui que la crise de l'emploi a parfois pour conséquence une tentation de repli sur sa communauté d'origine. Ce repli est plus vif, là où il y a concentration d'un grand nombre d'immigrés dans certains quartiers (ghettos).

Après avoir réfléchi sur les termes (intégration, insertion, assimilation), les membres des groupes de travail ont considéré que seule l'insertion, - qui permet à l'immigré de trouver sa place dans le pays d'accueil tout en préservant son identité - était souhaitable dans une société qui se veut démocratique et basée sur le respect de l'autre. Néanmoins, elle demeure encore un idéal à atteindre et nécessite beaucoup d'efforts de part et d'autre. L'assimilation, telle qu'elle a été pratiquée dans de nombreux Etats, ne fonctionne plus actuellement: elle suppose un rejet des autres cultures et provoque crise d'identité et tensions.

Il paraît donc urgent de mettre en place une véritable éducation interculturelle. Ce type d'éducation n'existe pas encore dans la plupart des pays: elle reste à inventer et les enseignants se trouvent très démunis (pas de formation initiale). Elle nécessite de repenser tout le système scolaire et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à ce projet.

Les différences de niveau social éloignent encore trop certains parents de l'école. Peut-être le monde associatif, là où il est développé, pourrait-il servir de médiateur entre l'école et les parents. Le développement d'activités parascolaires semble un bon moyen également.

VII. Recommandations

Aux autorités

- donner une place plus grande aux mouvements de population dans les programmes et les manuels scolaires,
- rendre les programmes plus souples pour permettre aux enseignants de s'adapter et d'approfondir certaines problématiques en fonction du public scolaire,
- préparer davantage les futurs enseignants à une éducation interculturelle,
- alléger les effectifs des classes pour permettre aux enseignants de développer une pédagogie différenciée et de mieux prendre en compte les difficultés des élèves et les différences culturelles,
- créer des cours de langue (celle du pays d'accueil) spécialisés pour les arrivants.

Aux enseignants

- faire en sorte que le problème de l'immigration soit l'affaire de toute la communauté éducative et devienne un projet d'établissement,
- développer de véritables échanges interculturels,
- aborder dans ce cadre les notions de citoyenneté, civisme, droits et devoirs, respect de l'autre, etc.,
- approfondir la réflexion des élèves à ce sujet, notamment sur les causes et les conséquences,
- aborder cette problématique le plus tôt possible, dès l'école primaire.

Au Conseil de l'Europe

- continuer la réflexion et l'analyse de ce thème,
- poursuivre en particulier l'analyse des programmes et des manuels scolaires,
- favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre enseignants.

VIII. Conclusions

A l'issue du séminaire, Danielle LECLERCQ constate que, s'il est clair pour chacun que les mouvements de population sont depuis longtemps une composante essentielle de l'histoire européenne, il est encore difficile de l'aborder en classe. Le sujet est mal connu au niveau européen, peu traité ou de manière superficielle dans les manuels scolaires: l'initiative du Conseil de l'Europe vient donc combler une lacune et les enseignants apprécieront certainement la publication d'un dossier pédagogique sur ce thème.

Nous avons constaté aussi que l'immigration est un miroir de nos sociétés et que la façon dont elle est vécue en reflète les valeurs. Comme souvent, les enseignants sont au cœur du problème, - ou plutôt du défi: c'est à eux de former les futurs citoyens qui façonneront à leur tour la société de demain.

Cette société (nous n'avons plus le choix) est déjà multiculturelle. Mais une cohabitation harmonieuse suppose bien plus que ce simple constat: une volonté de dépasser cette coexistence pour créer une société nouvelle reposant sur la reconnaissance et le respect mutuels.

Quelle pédagogie peut-on (doit-on) mettre en place pour contribuer à la création de cette société nouvelle? Une pédagogie qui prenne en compte l'enrichissement que chaque culture peut apporter aux autres.

Les difficultés pour mettre en place une éducation interculturelle restent nombreuses: les enseignants y ont été peu ou pas préparés, ils devront innover, inventer. Elle ne peut être le fait d'un enseignant isolé, quelque soit sa bonne volonté: elle doit être un projet porté par tout l'établissement et soutenu au-dedans comme au-dehors de l'école. Il faudra ouvrir l'école aux parents, vaincre les peurs et les préjugés, surmonter les fossés culturels et sociaux, adopter un nouvel état d'esprit (nous avons tous à apprendre les uns des autres).

Bien des questions restent ouvertes, même si des chemins indiquent une direction, et des pistes ont été amorcées. A chacun de nous de poursuivre la réflexion pour mettre en place une véritable pédagogie interculturelle et tenter d'en entraîner d'autres, ailleurs.

Pour terminer Danielle LECLERCQ remercie les participants pour leur enthousiasme et la qualité de leur travail, tant en ce qui concerne les recherches préparatoires que les réflexions menées en ateliers: ce travail permettra d'enrichir le dossier pédagogique en projet.

Madame Carole REICH, au nom du Conseil de l'Europe, annonce:

- la tenue d'un stage, sur le même thème, à l'Académie de Dillingen (Allemagne) en 1999,
- la création de réseaux de réflexion portant sur:
 - la place des étrangers dans les manuels scolaires,
 - les conséquences économiques, sociales, démographiques et culturelles des migrations,
- l'élaboration de « dossiers pédagogiques » comprenant:
 - une vue d'ensemble des phénomènes migratoires et des études de cas,
 - l'analyse de leur impact sur la vie scolaire,
 - des réflexions méthodologiques.

Annexe I - Ateliers

Atelier n° 1: Que représente l'immigration?

	Pour un individu?	Pour un pays?
Au point de vue économique?		
Au point de vue social?		
Au point de vue de l'organisation de la famille?		
Au point de vue philosophique? (religion, conceptions politiques, etc.)		
Au point de vue de la langue?		
Au point de vue culturel?		

Atelier n° 2: Présence d'élèves immigrés dans la classe

1. Quelles sont les difficultés rencontrées?

- a) par l'élève?
- b) par l'enseignant?

2. Quels apports cette présence offre-t-elle à la classe?

Atelier n° 3 - Les migrations dans les manuels scolaires

1. Quelle place ce thème occupe-t-il dans les manuels scolaires?

2. Quels sont les termes utilisés?

3. De quel point de vue se place-t-on:

- celui du pays d'accueil?
- celui de l'immigré?
- les deux?

4. Le texte est-il neutre ou prend-il position?

(dans ce cas, dans quel sens?)

Atelier n° 4: L'immigration au 20e siècle

A partir de votre vécu d'enseignant, confrontez l'expérience d'un immigré dans chacun de vos pays.

Pourriez-vous préciser:

- la nationalité
- le statut social
- le sexe
- les chemins de la migration, les circonstances
- l'aspect volontaire ou forcé
- la situation actuelle

Atelier n° 5: Intégration et interculturel

1. Intégration: insertion ou assimilation?

- qu'en est-il dans votre pays?
- qu'en pensez-vous?

2. Comment réaliser une éducation interculturelle?

- dans nos cours?
- dans nos écoles?

Annexe II - Contributions

Les migrations dans la longue durée - Permanences et mutations

par René LEBOUTTE

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, l'historiographie relative aux migrations connaît un profond renouvellement et une remise en question à la suite de la mutation économique révélée par les chocs pétroliers du milieu des années soixante-dix et de l'écroulement du bloc communiste.

Les historiens ne se contentent plus de quantifier des flux; ils construisent des typologies, identifient des "systèmes" et s'efforcent de construire des "modèles" (paragraphe I). Ils replacent les mouvements migratoires dans une perspective de très longue durée (paragraphe II) et s'attachent surtout à comprendre les chemins de la migration, les réseaux, les stratégies et la personnalité des migrants (paragraphe III).

D'entrée de jeu, il importe de ne pas confondre "migrations" et "mobilité": la première, qui est une forme particulière de la seconde, concerne "un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine [...] à un certain lieu de destination." Une distinction qui n'a rien de triviale, car la mobilité est un moyen d'éviter le déracinement de la migration, tout en lui préparant la voie. Les "migrations saisonnières", si nombreuses sous l'Ancien Régime comme à l'époque contemporaine, sont en fait le plus souvent des "mobilités saisonnières" qui permettent précisément aux populations concernées d'éviter la migration. La mobilité était et reste un moyen de ne pas avoir à transférer sa résidence tout en profitant d'offres d'emploi et de niveaux de rémunération meilleurs que dans le lieu d'origine.

I. Quatre niveaux d'analyse

Dans l'abondante littérature sur les migrations, il convient de distinguer clairement quatre niveaux d'analyse:

1. le niveau descriptif qui se traduit par la construction d'une typologie qui combine habituellement trois critères: la distance (migrations à courte, à moyenne ou à longue distance), la géographie (campagne-ville, d'un Etat à l'autre, etc.) et la durée (migrations circulaires de type saisonnier ou temporaire; migrations de longue durée ou définitives).
2. Le deuxième niveau concerne les "systèmes migratoires". Un système migratoire est "la combinaison particulière de types de flux de population entre pays de départ et pays d'arrivée avec des règles ou des lois qui régissent ces flux et les organismes chargés de les appliquer". Le "système" est donc un espace modelé non seulement par les lieux de départ et d'arrivée mais aussi par un ensemble de règles et de facteurs tels que "les pouvoirs de répulsion exercés respectivement par les zones de départ et d'arrivée du migrant et la distance séparant ces deux zones" (pull/push effect);
3. Le troisième niveau porte sur les "modèles migratoires" dont l'objectif n'est plus de décrire, mais d'expliquer le pourquoi de la migration.

4. Enfin, il existe quelques théories générales qui s'efforcent d'intégrer et d'expliquer les migrations dans un ensemble socio-économique beaucoup plus vaste comme, par exemple, la théorie du système-monde. Notons que ces théories n'ont pas été élaborées pour rendre compte seulement des migrations, mais bien pour rendre compte d'une évolution globale de la société, par exemple le développement du capitalisme dans le cas de la théorie du système-monde.

Il est clair que les quatre niveaux d'analyse ne s'opposent pas les uns aux autres, mais qu'ils s'emboîtent. C'est précisément la tâche qui attend les historiens que d'ordonner, classer, expliquer et modéliser le foisonnement des migrations anciennes; une tâche qui est loin d'être achevée.

II. Typologies

Les typologies qui tentent de faire le partage entre migrations internes – migrations internationales, entre migrations à moyenne ou à longue distance, etc. sont nécessaires, mais pas suffisantes, car, en matière de migrations internationales, la distance parcourue importe moins que le franchissement d'une frontière politique qui se traduit par un changement de juridiction et, si les migrations sont durables, par un changement d'appartenance à une communauté politique.

Une migration peut s'opérer au sein d'un même "écosystème" (dans une même région rurale ou au sein d'une même ville) ou entre deux écosystèmes (de la campagne vers la ville, d'une zone montagneuse vers la plaine, d'une ville à une autre, d'un Etat à l'autre). Dans le cas d'une migration d'un écosystème à l'autre, le franchissement global probable d'une frontière (politique, administrative, culturelle comme une frontière linguistique) introduit évidemment un élément nouveau, puisque le migrant est susceptible de changer de statut.

La migration est, de plus, de type circulaire, c'est-à-dire qu'il y a retour au lieu d'origine après migration temporaire, ou de type non-circulaire (on préfère ce terme à l'expression "migration définitive") tant au sein d'un même écosystème que entre deux écosystèmes.

Ce qui compte surtout, c'est le franchissement d'une frontière et plus encore l'existence de "métafrontières", de véritables murs (le "rideau de fer"), beaucoup plus imperméable à la migration que les innombrables frontières entre Etats d'un même "bloc". Les "métafrontières" créent aussi un type particulier de migrations: les réfugiés.

La mobilité et les migrations ne sont évidemment pas seulement un phénomène spatial; elles sont surtout un phénomène social. La distance physique parcourue est de nouveau moins discriminante que la distance sociale, la mobilité ascendante ou descendante, qui est étroitement liée au déplacement. D'où l'attention accordée par les historiens à la personnalité des migrants, à leurs stratégies, aux chemins qu'ils empruntent, à leur réussite ou à leurs échecs, aux réseaux dans lesquels et grâce auxquels ils circulent, aux structures socio-économiques et culturelles tant du lieu de départ que des lieux de transit et du lieu d'arrivée. Ces composantes multiples, et sans cesse modifiées notamment par les migrants eux-mêmes, amènent à penser les phénomènes migratoires comme systèmes complexes.

III. Systèmes migratoires

Dans l'Europe des Temps Modernes, les historiens ont mis en lumière quatre types de systèmes migratoires qui restent encore largement valables pour le 19^e siècle:

1. les "migrations locales", c'est-à-dire des migrations géographiquement diffuses sur tout le territoire, mais qui se font habituellement sur de courtes distances;

2. les "migrations circulaires" et "pendulaires" qui ramènent les migrants dans leur lieu d'origine après un intervalle de temps plus ou moins long. Les migrations saisonnières et temporaires relèvent de ce système qui est plus une mobilité qu'une migration véritable;
3. les "migrations en chaîne" suivant lesquelles les migrants arrivés à destination attirent d'autres compatriotes et, éventuellement, repartent plus loin;
4. les "migrations de carrière".

A ces quatre systèmes, ajoutons-en deux autres: Le "système migratoire colonial" et celui des "migrations forcées".

Désormais, il ne fait plus de doute que la mobilité était intense dans l'Europe des Temps Modernes, et que, loin d'être un phénomène marginal, elle faisait partie intégrante à la fois du mécanisme démographique autorégulateur et plus largement de l'organisation sociale et économique des communautés villageoises et, bien sûr, des villes. En effet, les systèmes migratoires font partie intégrante d'une économie qui a besoin de la mobilité saisonnière et temporaire pour fonctionner.

Qu'il s'agisse des travaux agricoles, des chantiers de construction urbains ou des industries soumises à un calendrier saisonnier (comme la métallurgie ou les mines), la main-d'œuvre temporaire permet de faire face à la brusque demande de bras. Par exemple, l'économie agraire et les industries urbaines de la plaine du Po, de l'Italie centrale et surtout de Rome utilisaient des milliers de saisonniers venant de l'arc alpin, des Apennins et des Abruzzes. Ces "migrants" traversaient chaque année plusieurs frontières d'Etats, franchissaient les portes des cités, sans d'autres formalités qu'un éventuel bulletin de santé certifiant qu'ils ne provenaient pas d'un lieu contaminé par une épidémie.

Si cette mobilité était indifférente aux frontières des Etats, en revanche, elle restait confinée à l'intérieur de grands blocs géopolitiques formés sur base confessionnelle: l'ensemble des Etats catholiques; celui des Etats réformés; celui de l'Empire ottoman. La circulation entre ces blocs est au contraire sévèrement contrôlée, de sorte qu'elle relève du voyage d'affaires ou de l'aventure. En effet, ces blocs sont séparés par des "métafrontières" qui sont des zones floues, des "marches" qu'il faut sans cesse consolider par une colonisation militaire de "confinaires". C'est le cas le long de la métafrontière entre l'Empire des Habsbourg et l'Empire ottoman: dans le Banat, soustrait à la domination turque en 1718, Vienne encouragea l'installation de 1 333 ménages de cultivateurs endettés du duché de Luxembourg, autour de l'actuelle ville roumaine de Timisoara.

La mobilité saisonnière et temporaire n'est pas la migration, mais au contraire une manière de lui échapper tout en lui traçant la route et en provoquant une "sédimentation" favorable aux migrations en chaîne. Les migrants saisonniers construisent un espace qui combine deux lieux (le "chez soi" que l'on quitte avec l'intention d'y revenir; les lieux émanant des deux lieux). L'itinérance ne prend sens qu'en fonction de la stratégie d'ascension sociale dans son pays natal, alors que la migration vraie n'a de sens qu'en fonction d'une stratégie d'ascension sociale au lieu de destination.

Les recherches récentes confirment que, dans l'Europe préindustrielle, la mobilité à caractère économique fait partie de l'organisation économique, sociale et familiale. Elle est un élément normal et structurel des sociétés anciennes, alors que la stabilité est un privilège réservé aux mieux lotis. Cette mobilité s'organise à partir de solidarités familiales et interpersonnelles qui forment des réseaux et qui suivent des chemins bien balisés. Elles est évidemment stratégie de survie, mais aussi recherche de promotion sociale.

IV. Les migrations dans une perspective de longue durée

Cette constatation (la mobilité intense que les historiens observent dans les sociétés préindustrielles) oblige à réévaluer le caractère longtemps considéré comme extraordinaire des mouvements migratoires du 19^e siècle. Certes, ceux-ci restent exceptionnels par l'ampleur des effectifs qui alimentent tant les migrations internes, que les migrations intra-européennes et les migrations transocéaniques. Toutefois, jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, traits anciens et nouveaux s'interpénètrent, comme le confirment les migrations saisonnières qui se sont adaptées à l'industrialisation.

Le découpage chronologique de l'histoire des migrations demeure un champ de débats largement ouvert. Actuellement, les historiens et les chercheurs en science politique s'accordent pour reconnaître au moins trois grandes époques entre la fin du Moyen Age et l'après seconde guerre mondiale.

Dans les trois phases, on retrouve un point commun en ce qui concerne les migrations internationales surtout, et, dans une moindre mesure, en ce qui concerne les migrations internes: le rôle des "gouvernants" – qu'il s'agisse du prince, des gouvernements des Etats ou des autorités supranationales (Communauté européenne par exemple) – qui conditionne les migrations.

A. *La politique populationniste sous l'Ancien Régime (15^e-18^e siècles)*¹

Au moins en Europe occidentale, la population d'un pays est considérée comme une ressource économique et militaire de première importance. Nicolas Machiavel, par exemple, voit dans une population nombreuse le ressort de la puissance du prince qui dispose d'une forte armée. Cependant, conscient que les effectifs sont conditionnés par les ressources agricoles disponibles, Machiavel fait de l'émigration vers des colonies la soupape de sécurité indispensable.

Durant les 16^e-18^e siècles, l'idée émise par le français Jean Bodin, selon laquelle "il n'y a richesse ni force que d'hommes" est constamment reprise non seulement par les penseurs, mais également par les gouvernants.

Les interventions princières et urbaines jouent conjointement pour encourager l'immigration en vue de profiter d'une main-d'œuvre qualifiée et pour dissuader l'émigration des sujets qui assurent la richesse du pays. Ce jeu subtil s'opère à l'aide des privilèges. Afin de décourager les candidats au départ, le prince ou le magistrat urbain leur accordent des privilèges tels que exemptions fiscales, de corvées, de milice, etc. Dans le même temps, ils attirent des étrangers porteurs de capitaux ou de savoir-faire en les privilégiant de la même manière.

Exemple: C'est à coup de privilèges accordés par le prince ou le magistrat urbain que, par exemple, des métallurgistes wallons se sont installés en Suède et en Espagne à l'aube du 17^e siècle ou des artisans du textile eupenois ont fait souche à Gdansk. En raison de ces privilèges, ces minorités ethniques ont conservé longtemps leur religion, leur langue, leur culture matérielle; réfractaires à l'intégration dans la société ambiante, elles se sont transformées en isolats par endogamie. Le statut de privilégiés constitue aussi une ouverture à l'ascension sociale.

Un peu partout en Europe occidentale, des maîtres hautement qualifiés accèdent à la petite noblesse: les verriers d'Altare et de Murano en France et dans les Pays-Bas; les

¹ Aristide Zolberg distingue l'époque " de l'absolutisme et du mercantilisme" du 15^e à la fin du 18^e siècle

sidérurgistes wallons au Pays Basque où ils sont élevés au rang d'hidalgo par le roi d'Espagne...

Populationnisme sélectif cependant puisque ces mêmes principes et ces magistrats urbains cherchent en même temps à se débarrasser des pauvres, des vagabonds. Les colonies servent souvent de réceptacles pour ces indésirables qui deviennent des "confinaires". Surtout, les princes n'hésitent pas à expulser et persécuter au nom de la confession religieuse des sujets jugés dissidents et dangereux, même s'ils contribuent par leur travail et leurs capitaux à l'économie du pays.

Exemple: Les vagues d'expulsion des Juifs sont bien connues depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. L'émigration forcée des Huguenots français et des Réformés des Pays-Bas espagnols, des principautés catholiques allemandes et des Etats italiens a donné lieu à l'apparition des "Refuges", ville comme Genève et royaumes comme l'Angleterre, pour accueillir ces fugitifs. Ce sont des refuges qui ont donné naissance à un type social particulier, le "réfugié", dans le sens que ce terme conserve encore aujourd'hui.

C'est aussi dans ce contexte de politique économique mercantiliste et de "confessionnalisation" qu'il faut replacer les mouvements migratoires liés à l'expansion européenne et à la colonisation. La mise en exploitation des domaines coloniaux provoque aussi la recrudescence du trafic des esclaves, orchestré par les Européens qui ont un urgent besoin de bras dans les plantations et les mines de métaux précieux. En effet, les colonies reçoivent relativement peu d'Européens, et souvent pour une période temporaire, à titre "d'engagés à terme". Souvent, les "coloniaux définitifs" sont formés de groupes religieux dissidents mal tolérés en métropole, comme les *Quackers* et les Catholiques dans l'Angleterre du 17^e siècle.

Sous l'ancien Régime, la mobilité est fonction du statut juridico-religieux des sujets vivant sur un territoire bien défini: législation limitant la libre circulation (lois sur les pauvres, passeport); principe du *cujus regio, ejus religio* sanctionné par la Paix d'Augsbourg en 1555; survivance ou renforcement des formes de servage; coutumes en matière de dévolution des biens et de propriété du sol; structures familiales; appartenance religieuse; privilèges.

Une caractéristique majeure des migrations d'Ancien Régime est évidemment l'importance considérable des migrations saisonnières et temporaires qui font partie des stratégies de survie des ménages et de l'organisation économique locale. Il n'est pas question ici de développer ce thème; toutefois, il faut souligner à quel point ces migrations sont organisées, institutionnalisées. Elles revêtent un caractère ancien, traditionnel, mais peuvent très bien s'inscrire dans une économie capitaliste, comme le montre Jan Lucassen à propos du *North Sea System*. Celui-ci intéresse des milliers de travailleurs saisonniers de Westphalie, les *Hollandsgänger*, qui se rendent en Hollande aux 17^e-18^e siècles.

B. L'ère des révolutions

La deuxième période, identifiée par Aristide Zolberg, est celle du "long dix-neuvième siècle" (1790-1914), qui se caractérise par des révolutions politiques, la formation des Etats-Nations, une première vague de décolonisation, mais aussi par la révolution industrielle et par la transition démographique.

1. Un monde plus ouvert

La déclaration d'indépendance des Etats-Unis (1776) a une portée historique considérable sur le plan des migrations internationales. La constitution de nouveaux Etats indépendants (Argentine, Chili, Colombie, Venezuela, Pérou, Brésil, Mexique, tous accédant à l'indépendance entre 1816 et 1822), où vivent des populations d'ascendance européenne, entraîne une réorganisation de l'économie qui se traduit par un besoin croissant de main-d'œuvre, des esclaves bien sûr mais aussi, et de plus en plus, avec le mouvement croissant d'opposition à l'esclavage, de travailleurs européens. Ces jeunes Etats adoptent une législation longtemps libérale, au moment même où les pays européens, soumis à la pression induite par la transition démographique, abandonnent toute forme de prohibition à l'émigration. Les migrations transatlantiques, qui n'avaient intéressé jusqu'alors que des effectifs restreints d'Européens, se développent considérablement. Se crée ainsi un nouveau système: le système-monde atlantique (*Atlantic world system*).

Juridiquement tolérée et économiquement encouragée, l'émigration est rendue possible, matériellement, grâce à la révolution industrielle.

Sur le continent européen, l'abolition de ce qui restait du servage à l'Ouest réalisée par la Révolution française et ses prolongements rompent les liens qui entravaient encore les candidats à la migration. Désormais, le sujet cède la place au citoyen d'un Etat qui fixe les limites et les règles de sa liberté de mouvement.

Si les guerres de la Révolution et de l'Empire ont désorganisé les "systèmes migratoires" anciens, elles ne les ont pas fait disparaître. En outre, la peur de la conscription et la multiplication des réfractaires ont alimenté une migration de temps de guerre. Certes, le Congrès de Vienne a dessiné une nouvelle géographie politique européenne et a déclenché un vaste mouvement de formation de nations nouvelles, mais, fondamentalement, les blocs géopolitiques restent en place ou, plus exactement, s'étendent encore vers l'Est de sorte que l'Europe forme un vaste espace de circulation, la seule métafrontière étant celle la séparant de l'Empire ottoman.

En Europe, les mesures de police – passeports, livrets d'ouvrier, inscription obligatoire au registre de population – encadrent certes la mobilité, mais ne l'entravent pas. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les Etats n'éprouvent guère le besoin de légiférer en matière de migrations. En effet, exception faite des travailleurs frontaliers, le nombre d'étrangers dans la plupart des pays européens reste réduit au 19^e siècle. A condition qu'ils soient en mesure de subvenir à leur besoins et qu'ils ne troublent pas l'ordre public par des activités politiques ou des incitations à la grève, ces étrangers ne sont guère inquiétés. Tout change après la Première guerre mondiale, lorsque les pays industrialisés sont confrontés à l'afflux massif de travailleurs: permis de séjour, cartes de travail ou de colportage deviennent obligatoires.

2. L'industrialisation, l'urbanisation et la transformation du monde rural

L'industrialisation a deux effets sur la mobilité spatiale: augmenter son intensité et la focaliser sur un nombre restreint de pôles de développement. Jusque dans les années 1880 cependant, les mouvements migratoires induits par l'essor industriel ne diffèrent pas radicalement de ceux observés au 18^e siècle. Tant en Grande-Bretagne que sur le continent, les migrations de contiguïté l'emportent largement.

La croissance démographique s'observe partout dans les campagnes européennes: c'est d'ailleurs entre 1850 et 1880, suivant les régions, que le maximum absolu d'habitants dans les villages est atteint. Dans certaines régions (Irlande, Flandres, Pays-Bas, Westphalie, Highlands, Silésie, etc.), cette surpopulation relative entraîne un paupérisme généralisé qui

pousse à une "émigration de la misère". Ces surplus de main-d'œuvre rurale ont permis, au cours du 18e siècle et au début du 19e siècle, l'essor des industries rurales (la proto-industrialisation) dans des régions qui, sans elles, n'auraient pu supporter un tel poids démographique. C'est manifeste dans les hautes terres des cantons de Zurich et de Glarus, dans plusieurs régions anglaises, galloises et irlandaises, dans les Flandres, dans de nombreuses régions allemandes et françaises... La multiplication des activités industrielles dans les campagnes contribue par ailleurs à réduire les anciennes migrations temporaires de subsistance. L'essor précoce de la proto-industrie dans la région de Liège-Verviers encourage les villageois de la Basse-Meuse à ne pas émigrer malgré les désastres des guerres au cours du 17e siècle.

Or, dans la première moitié du 19e siècle, le déclin des industries rurales accélère la paupérisation. Dans les années 1840, on assiste à l'effondrement de l'industrie linière rurale en Flandre, en Silésie, en Saxe, ... en raison de la concurrence irrésistible des toiles de lin anglaises fabriquées mécaniquement et importées en grandes quantités. L'industrialisation n'est évidemment pas étrangère à la crise des industries rurales, comme on l'observe dans le Cambrésis-Saint-Quentinois ou la région liégeoise. L'introduction des mécaniques dans l'industrie textile verviétoise à partir de 1800 plonge les travailleurs à domicile, les femmes surtout, des villages du Pays de Herve dans la misère, d'où un déferlement soudain en direction de Verviers, mouvement qui prend de court les autorités de la ville.

L'exemple des campagnes du North East témoigne des changements survenus dans le marché du travail à la suite du développement du bassin industriel. Les ouvriers agricoles partent vers les mines, tandis que les petits propriétaires restent. Afin de maintenir la rentabilité, ceux-ci recourent aux nouvelles machines agricoles, à l'extension des pâturages et aux cultures intensives sur les meilleures terres. Un peu partout en Europe, à la domesticité rurale ancienne, qui vivait au sein des ménages de paysans propriétaires, succède peu à peu au cours du 18e siècle l'engagement à court terme avec contrat et salaire. Cette mutation crée une masse d'ouvriers agricoles prolétarisés pour qui la mobilité est une nécessité.

Le marasme du monde agricole durant le dernier quart du 19e siècle est le résultat d'un long processus où se mêlent des accidents et des mutations profondes. Au registre des accidents figurent la maladie de la pomme de terre, qui décime l'Irlande et les Flandres en 1845-1850; la maladie du vers à soie qui frappe l'Italie septentrionale et le phylloxéra qui détruit les vignobles français et italiens. Au registre des mutations figurent le morcellement des parcelles cultivées, la disparition des biens communaux, la dépossession des petits paysans appauvris et la prolétarianisation des ouvriers proto-industriels. Et pour couronner le tout, la concurrence des produits agricoles américains et la mécanisation de l'agriculture accélèrent la prolétarianisation des ouvriers agricoles et des petits exploitants.

Il faut donc partir du monde rural, de son organisation, de ses stratégies, de ses mutations, pour comprendre le développement des migrations de masse de la seconde moitié du siècle dernier. Rien d'automatique d'ailleurs. Ainsi, les Ardennes belgo-françaises et le Grand-Duché de Luxembourg sont également éprouvés par les crises agricoles des années 1840 et des années 1870-1890. Or, les Belges et les Français n'émigrent pas, alors que les Luxembourgeois partent en masse vers les Etats-Unis, le Brésil, le Guatemala ou l'Argentine. L'effet répulsif de la dépression économique n'explique donc pas tout, sans qu'on sache d'ailleurs, pourquoi les Ardennais se cramponnent à une terre ingrate.

C'est aussi à partir des deux décennies du 19e siècle que le développement des moyens de transport à bon marché et les déséquilibres économiques régionaux activent une mobilité à moyenne et à longue distance. L'arrivée des premiers groupes d'ouvriers étrangers dans les bassins industriels français, wallons et allemands (Italiens, Polonais, Kabyles, etc) est une conséquence de la grande dépression économique des années 1873-1890. En effet, pour

rétablir la compétitivité et la rentabilité, les charbonnages, les usines sidérurgiques, les verreries, les manufactures textiles, mais aussi le secteur agricole, recourent de plus en plus massivement aux machines dont le fonctionnement exige de moins en moins de qualification. La mécanisation favorise donc le recrutement d'une main-d'œuvre étrangère, souvent d'origine rurale: l'immigration vers les bassins industriels apparaît alors comme un échappatoire à la migration outre-mer.

L'industrialisation, en puisant la main-d'œuvre dans les campagnes, bouleverse évidemment le mode de vie rural. Ainsi, en Belgique, l'introduction des abonnements de chemin de fer pour les ouvriers provoque une mutation profonde. Sur le plan économique, ils entraînent un rééquilibrage des salaires ouvriers et agricole: les premiers baissent en raison de l'afflux de main-d'œuvre; les seconds, traditionnellement sous-évalués, augmentent. Les abonnements servent aussi à la diffusion des idées nouvelles, de la propagande socialiste notamment, puisque les compartiments de troisième classe, chaque jour envahis par les ouvriers, sont des lieux idéaux pour lire les journaux et discuter. Lors du premier vote au suffrage universel (1893), des députés socialistes sont élus dans des arrondissements jadis inféodés aux conservateurs et que l'on considérait, à tort, comme étant encore agricoles, alors que leur population est formée d'ouvriers "navetteurs".

La grande dépression économique est à l'origine d'une véritable colonisation industrielle de la Russie de la part d'entrepreneurs belges, français, britanniques et allemands qui cherchent à conquérir de nouveaux marchés. Durant le dernier quart du 19e siècle, l'Ukraine est le théâtre d'un énorme brassage de populations. Au début du 19e siècle, le système migratoire est encore celui de la colonisation hérité des 17e-18e siècles: au fur et à mesure que l'Empire tsariste contrôle les terres méridionales, un mouvement migratoire s'étend des régions densément peuplées de la Russie centrale vers les régions ukrainiennes de la rive droite du Dnieper. Dans la seconde moitié du 19e siècle, à la faveur de l'abolition du servage (1861), les flux d'immigrants vers ce bassin en gestation s'amplifient. Aux migrations de contiguïté s'ajoutent donc les migrations à longue distance de travailleurs du Caucase septentrional, de la Biélorussie, de la région industrielle du Centre de la Russie.

Ce brassage se traduit par la formation d'une société multiethnique en Ukraine. A luzovka, en 1907, on ne compte pas moins de 34 groupes ethniques! Deux facteurs interviennent. D'abord, la propension à émigrer est influencée par les conditions économiques et sociales de la région de destination. Barbara Anderson a montré que les migrants, provenant de régions où le niveau d'alphabétisation est élevé et où le savoir-faire dans le domaine non-agricole est développé, se dirigent vers des régions et des villes en cours de modernisation; par contre ceux qui sont issus de régions où la population est majoritairement analphabète et où domine l'agriculture traditionnelle, s'orientent vers les nouvelles terres agricoles. Ensuite, la propension à émigrer est conditionnée par le manque de terres cultivables ou par l'absence d'emplois industriels dans le lieu de départ.

Les migrations de masse vers l'Amérique du Nord constituent l'événement majeur du 19e siècle. Elles s'inscrivent évidemment dans ce contexte d'industrialisation, de révolution des transports, mais aussi de crise du monde rural et de dépression économique des années 1870-1890.

La nouveauté saute aux yeux. Jamais autant d'émigrants ne se sont déplacés en même temps. La migration devient l'objet d'un commerce lucratif, parfois de véritables escroqueries, de la part d'agences de recrutement, de compagnies ferroviaires et maritimes. L'innovation technique des transports permet enfin de tels déplacements à un coût relativement abordable et rend imaginable le retour au pays. A partir du dernier quart du siècle dernier et grâce à la réduction des coûts de transport et à la rapidité des *steamers*, on assiste à la mise en place d'un système de migration de main-d'œuvre temporaire dans lequel les continents européens et américain forment un marché du travail global: *l'Atlantique*

world system. Parmi les migrants des années 1870-1914, la plupart sont de jeunes travailleurs qui rentrent au pays natal après quelques années. Ces migrations de retour représentent 25% des migrations dans les années 1870 et 45% dans les années 1890.

A côté de ces traits nouveaux, l'émigration outre-mer s'inscrit pourtant dans une stratégie ancienne. Les réseaux familiaux et d'interconnaissance restent essentiels puisque c'est à travers eux que circulent les informations, que s'opèrent les départs, que s'organisent l'accueil à l'arrivée. Ces migrations fonctionnent suivant le principe des migrations en chaîne et, dans certains cas, le point de chute n'est qu'une étape vers une migration intérieure plus lointaine. Dans le cas des migrations scandinaves vers le Canada et les Etats-Unis, les relations personnelles qui lient les habitants du lieu de départ et ceux qui ont émigré expliquent pourquoi tel village suédois ou norvégien fournit des migrants, tandis que tel autre reste à l'écart de tout mouvement. L'émigration italienne n'a pas fonctionné autrement. Il se crée ainsi, à l'échelon local, une "culture de migration".

L'industrialisation est également associée à une nouvelle vague d'urbanisation. Sous l'Ancien Régime, les villes dépendent d'ailleurs de l'immigration continue pour assurer leur croissance démographique. Au 19^e siècle, on assiste non seulement à un essor sans précédent des villes existantes, mais surtout à une "urbanisation par le bas" qui transforme de modestes bourgades en agglomérations industrielles. La genèse des bassins industriels, fait majeur dans l'histoire urbaine européenne, ne se comprend que par de puissants courants de migrations internes. Quant aux villes capitales et aux métropoles, leur splendeur a toujours attiré.

3. *La transition démographique*

Sa première phase, marquée par la baisse de la mortalité et le maintien d'une fécondité élevée, entraîne une croissance rapide de la population européenne durant le 19^e siècle. En conséquence, on assiste à une surpopulation relative du monde rural et une croissance urbaine forte. Toutefois, dès le tournant du siècle, l'émigration à partir des campagnes se ralentit, tandis que les bassins industriels ont fait "leur plein d'hommes".

L'exode rural est un phénomène limité et, le plus souvent, les campagnes servent de réservoirs de main-d'œuvre pour les villes en pleine expansion et les bassins industriels. D'ailleurs, des mesures ont été prises pour endiguer l'émigration à partir de la campagne. Dans les années 1870, l'instauration des abonnements de chemin de fer et de tramways vicinaux à bon marché pour les ouvriers a pour effet à la fois de faciliter la mobilité temporaire (les travailleurs faisant la navette) et de maintenir la population dans les villages.. "C'est bien l'armée des travailleurs qui est en mouvement", observe Ernest Mahaim en 1910, mais ce n'est pas une armée d'émigrés.

C. *Le 20^e siècle*

1. La rupture de la "nouvelle guerre de Trente ans"

La première guerre mondiale met brusquement fin à une période de grande mobilité dans un espace de relative libre circulation formant l'*Atlantic world system*.

Les grands pays de destination, Etats-Unis et Canada, ferment leurs ports aux émigrés européens.

En Europe elle-même, l'effondrement des empires autro-hongrois, allemand, russe et ottoman a trois conséquences sur les mouvements migratoires.

D'abord apparaît une nouvelle métafrontière, celle séparant l'Europe de l'Ouest de l'U.R.S.S.. Dans une Europe repliée sur elle-même, la montée du national-socialisme et des régimes fascistes se traduit par une politique d'interdiction des migrations de nationaux et d'expulsion des "indésirables", les Juifs bien sûr, mais aussi les opposants politiques, les minorités ethniques.

Ensuite, l'Europe rétrécie à quelques pays démocratiques découvre la migration massive (et non plus individuelle comme au 19e siècle) de réfugiés politiques fuyant la révolution bolchevique, puis les dictatures fascistes et les suites de la guerre civile espagnole.

La troisième conséquence du bouleversement géopolitique provoqué par la Première guerre mondiale, c'est le phénomène des déplacements forcés de populations entières qui atteindra son paroxysme à la fin de la Seconde guerre mondiale.

Par exemple, la chute de l'Empire ottoman entraîne le reflux vers la Turquie des populations musulmanes installées dans les pays balkaniques, la Crimée et le Caucase, et, parallèlement, l'expulsion des minorités chrétiennes de Turquie (à partir de 1912, deux millions de Grecs émigrent de ce pays) et la fuite des Arméniens. Le territoire turc, qui abritait 2,5 millions d'Arméniens et 2,1 millions de Grecs en 1870, n'en compte plus que 65 000 et 120 000 respectivement en 1927.

En ce qui concerne les réfugiés, deux éléments nouveaux singularisent l'entre-deux-guerres:

- d'abord leurs effectifs gonflent considérablement, de sorte que la question de leur accueil prend une toute autre ampleur qu'au 19e siècle;
- ensuite, la création de la Société des Nations entraîne l'élaboration d'un statut international du réfugié et une politique internationale à son égard, qui n'existait pas précédemment.

Si l'on commence à mieux connaître le sort des victimes de la politique d'extermination nazie, en revanche, jusqu'à présent, personne ne s'est interrogé sur les conséquences de ces migrations forcées dans les lieux d'origine. L'Europe a non seulement subi une perte démographique considérable mais aussi une perte économique et culturelle dont on ignore entre l'ampleur.

Sur le plan linguistique, par exemple, l'anéantissement des Juifs, des Tsiganes et de nombreuses autres minorités ethniques a causé des dommages irréversibles à la culture européenne: "Nomades des langues, les polyglottes disparus dessinaient le profil européen idéal" (Claude Hagège).

La chute du Troisième Reich fait renaître l'espoir en un monde libre, l'espoir d'une Europe au-delà de barrières, au-delà d'une métafrontière que ne franchissaient que les prisonniers et les déportés: La fin du rêve hitlérien crée l'espoir d'un espace ouvert, libre à la circulation. Elle met aussi un terme fin à l'expression territoriale allemande vers l'Est et entraîne une migration de retour d'Allemands installés en U.R.S.S., en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Roumanie, en Yougoslavie, soit une immigration évaluée, en 1957, à 12,5 millions de personnes en République fédérale et à 4,3 millions en République démocratique.

Le stalinisme et la guerre froide renforcent la métafrontière qui coupe l'Europe en deux, et, surtout, crée un *Soviet world system* dans lequel s'opèrent des migrations forcées dont on commence à peine à mesurer l'ampleur.

Lorsque cette métafrontière s'est finalement effondrée, on assiste à ce qui sera peut-être une révolution des systèmes migratoires, comme le note dès 1989 Aristide Zolberg:

"L'écroulement soudain du communisme soviétique et est-européen a éliminé en un instant presque toutes les barrières qui confinaient jusqu'ici plusieurs centaines de millions de personnes dans leurs pays d'origine. Ce développement tout à fait inattendu a créé une situation totalement nouvelle, dans laquelle le système de migrations internationales est régulé uniquement par les politiques d'immigrations des pays d'accueil en puissance". "Les mouvements internationaux, écrit-il récemment, sont dorénavant exclusivement réglementés par les Etats de destination potentielle.

Depuis une dizaine d'années, le démembrement du bloc soviétique entraîne trois phénomènes:

- Le premier concerne des migrations de retour. Celle des populations russes établies dans des républiques non-russes, qui a débuté dès les années soixante, se poursuit au milieu de tensions que l'on devine. Depuis 1990, la migration de retour des Russes se double de flux complexes de réfugiés formés de populations qui ont servi à la colonisation des territoires orientaux (Ukrainiennes, biélorusses, Tatars, Arméniens, Juifs, Turcs-Mechkhètes) et/ou qui ont été déportés (Allemands, Tatars de Crimée, Coréens, etc).
- Le second phénomène est l'émigration des Juifs vers Israël, mais aussi vers l'Allemagne, et l'arrivée en Allemagne des populations d'origine allemande, les *Aussiedler*, dont la présence dans les anciens territoires de l'Empire russe remonte au 18e siècle.
- Le troisième phénomène est la réapparition des migrants pendulaires entre l'Est et l'Ouest, dont les flux ne cessent de gonfler. Il ne s'agit pourtant nullement de migrations, mais d'une forme nouvelle de mobilité de main-d'œuvre à bon marché que cette partie de l'Europe a bien connue entre 1870 et 1914.

Les confins orientaux du Royaume Prusse ont été le théâtre, au siècle dernier, de flux de travailleurs de Prusse orientale, de la partie polonaise relevant de l'Empire russe (Pologne du Congrès) et de celle dépendant de l'Empire austro-hongrois (la Galicie). La plupart étaient des saisonniers, employés par milliers non seulement par les propriétaires d'exploitation agricoles, mais aussi par les industriels de la Ruhr. Les migrants temporaires actuels ne font que "redécouvrir" un ancien chemin de la mobilité. Comme leurs ancêtres, ils ne cherchent pas à émigrer, mais à améliorer leur niveau de vie en Pologne, en Tchéquie ou ailleurs.

Contrairement aux spéculations apocalyptiques sur un déferlement migratoire, on assiste à un retour à une situation ancienne.

2. L'Europe des politiques migratoires

Aujourd'hui, les migrations internationales sont régulées uniquement par les politiques d'immigrations des pays d'accueil en puissance. En réalité, cette régulation n'est pas aussi neuve qu'on pourrait le penser. Elle est l'héritage de la politique de recrutement de main-d'œuvre étrangère temporaire de la fin du 19e siècle.

Dès les années 1880, l'Empire allemand a pris des mesures en vue de contrôler et réduire les flux de travailleurs polonais, mesures qui se sont même traduites par une montée de xénophobie anti-polonaise au moment du Kulturkampf (1885). Au début des années 1890, l'Empire allemand a finalement opté pour une politique qui fera recette dans les autres pays: l'accueil pour une durée limitée de travailleurs munis d'un contrat de travail et d'une carte de séjour (Legitimationskarte). Cette politique, qui inaugure les Gastarbeiter, répond au souci de l'Etat de contrôler les flux migratoires et à la demande des exploitants agricoles et des industriels de disposer d'un volant de main-d'œuvre flexible.

C'est à la fin du 19^e siècle en Prusse et au lendemain de la Première guerre mondiale en Belgique et en France que se joue pour la première fois un scénario qui fonctionne toujours aujourd'hui dans le cas des migrants temporaires d'Europe orientale. Pour pallier une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de production, notamment l'extraction minière et la sidérurgie lourde, le patronat recrute de la main-d'œuvre étrangère, en accord avec l'Etat qui fixe les règles du jeu (permis de séjour et de travail). Il est entendu que cette immigration ne peut être que temporaire. En effet, lorsqu'une récession survient, l'entrée des travailleurs étrangers est sévèrement contrôlée, tandis que des mesures de rapatriement sont prises à l'encontre de ceux qui sont déjà là. Ainsi, la crise de 1926-27 suspend pendant quelques mois l'immigration polonaise vers la France; puis elle reprend de plus belle jusqu'en 1931. A partir de 1934, le gouvernement français entame une politique de rapatriements massifs, bien que les compagnies houillères y soient opposées par les Polonais constituent la majorité du personnel de fond. Poussé par l'opinion publique, le gouvernement prend certaines mesures légales et administratives pour limiter, empêcher ou interdire la mise au travail et l'occupation d'étrangers. Ces mesures sont sévèrement appliquées en période de crise, mais vite oubliées dès que la reprise économique exige un nouvel afflux de travailleurs.

Comme l'exprime crûment un industriel belge en 1925: "La main-d'œuvre doit se plier aux lois économiques [...]. Les étrangers acceptent de travailler là où les Belges ne veulent pas le faire. L'ouvrier belge ne se déplace pas facilement. Quand la besogne se fait rare, l'élément étranger se liquide le plus facilement. En temps de crise, personne ne demandera de main-d'œuvre".

Les flux migratoires sont donc utilisés pour réguler le marché du travail, comme l'explique en 1939 le directeur de la fédération belge des associations charbonnières: "C'est en période de grande activité industrielle que la main-d'œuvre nous quitte, appelée par une industrie en pleine prospérité, capable de payer des salaires élevés et cela précisément au moment où la consommation de charbon s'accroît. Le phénomène inverse se constate en période de crise: comment pallier ces inconvénients formidables sans l'existence d'un réservoir régulateur complétant, dans une proportion variable, le noyau stable de nos ouvriers régionaux? Ce réservoir régulateur, nous ne pouvons le trouver que dans la main-d'œuvre étrangère".

Les pays industrialisés d'Europe occidentale ont largement puisé dans des réservoirs de main-d'œuvre de plus en plus lointains: Italie, Espagne, Portugal, Afrique du Nord, Turquie.

La mutation économique qui débute en 1974 a ralenti le mouvement, elle ne l'a pas stoppé, précisément parce que cette main-d'œuvre offre l'avantage de la flexibilité. Elle alimente un marché du travail contractuel et, aussi, celui d'une économie souterraine. C'est ainsi que l'emploi de migrants pendulaires d'Europe de l'Est en Allemagne est actuellement "l'un des rares moyens dont disposent les entreprises du bâtiment pour se faire concurrence: à une période où le coût de l'approvisionnement en matériaux est semblable pour toutes les entreprises, seules les fluctuations des salaires versés aux employés permettent d'abaisser les coûts et donc de remporter des appels d'offres".

D'exportatrice de migrants, l'Europe est devenue au cours de l'entre-deux-guerres importatrice de migrants en provenance d'abord de sa périphérie, puis, après la Seconde guerre mondiale, de pays de plus en plus lointains. Aux migrants pour raison économique se sont mêlés les réfugiés. Les politiques nationales en matière de migration se sont multipliées, tandis que la formation de l'Union européenne oblige à une harmonisation.

Aperçu des migrations des populations juives en Europe au 19e et 20e siècles

par Jean-Philippe SCHREIBER

Les migrations tsiganes en Europe

par Marie-Christine HUBERT

Le libellé primitif de cet exposé était "les migrations des Tsiganes en Europe et leurs répercussions sur la vie scolaire". N'étant pas du tout une spécialiste des problèmes de scolarisation des Tsiganes, ce thème étant de plus un sujet à lui tout seul par la multiplicité des réalités, j'ai décidé de limiter mon exposé à la première partie du sujet "les migrations des Tsiganes en Europe". Je vous parlerai, toutefois, à la fin de cette intervention, de la réalité de la scolarisation des Tsiganes en Europe et des initiatives qui sont prises dans ce domaine au niveau du Conseil de l'Europe.

Il ne s'agit pas ici de traiter des migrations tsiganes dans leur ensemble. Comme chacun le sait, les Tsiganes restent les derniers nomades européens sur lesquels les frontières, quelles soient régionales, nationales ou même continentales n'ont aucune prise. Toutefois, contrairement aux idées reçues la plupart des Tsiganes sillonnent toujours un même espace géographique qui parfois, comme en France, se limite à quelques départements. Ce n'est qu'à l'occasion de circonstances bien précises que l'on assiste à de grandes vagues de migrations transeuropéennes qui sont en fait les trois grandes étapes du peuplement tzigane en Europe. Si la première grande migration qui a eu lieu au 15^e siècle sort, a priori, du cadre de ce séminaire, il m'a paru toutefois important de la traiter, même si ce n'est que brièvement. L'apparition des premiers Tsiganes en Europe a engendré presque immédiatement des réactions de la part des populations autochtones et surtout de la part de leurs dirigeants. Cette hostilité qui s'est caractérisée par de nombreuses persécutions a depuis lors marqué toutes les relations entre les Etats européens et les Tsiganes. C'est ainsi que nous retrouvons, après cinq siècles d'implantation européenne, les mêmes réactions de rejet qui ont accueilli les deux autres vagues de migration. La seconde migration des Tsiganes à l'échelle européenne se produit dans la seconde moitié du 19^e siècle, quand les Tsiganes de Roumanie, esclaves depuis plusieurs siècles, sont libérés et émigrent dans toutes les directions. La troisième migration prend naissance en Yougoslavie pendant les années soixante et se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de présenter ce peuple aux multiples facettes et encore très mal connu de nos sociétés sédentaires.

Le terme le plus couramment utilisé pour le désigner est celui de Tzigane. Ce terme est dérivé du terme grec *Atsingani* ou *Athingani* désignant une secte d'Asie mineure. Il est devenu *Cingani* en Europe orientale, *Zingari* en Italie et *Zigeuner* en Allemagne. On ne sait pour quelles raisons ce terme leur est resté attaché même si la présence des Tsiganes est clairement attestée à Constantinople en 1150.

En Europe occidentale, ils reçurent d'abord le nom d'*Egyptiens* parce qu'ils disaient exprimer par un pèlerinage de par le monde une apostasie provoquée par la poussée des Sarrasins au sud du Péloponnèse en une région dite de "Petite Egypte". Ceci a donné *Gypsies* en Angleterre ou *Gitanos* en Espagne.

Le terme de *Bohémiens* est dû au prestige des lettres de protections accordées à la même époque aux conducteurs, qualifiés de "ducs ou comtes de Petite Egypte", par les princes de cette région, en fait rois de Hongrie, princes de Bohême et de Pologne.

La qualification fortement péjorative de *Romani* ou *Romanichel* n'apparaît qu'au 19^e siècle, et provient sans doute de la déformation de *Romani Tchave* qui signifie en Romani les gars tsiganes.

Les termes de Bohémiens et de Romanichels, couramment utilisés en France, sont du même ordre que le terme Tsigane; ils n'ont aucune signification pour ceux qui sont désignés ainsi. L'appellation Tsigane est très péjorative en Europe de l'Est, celle-ci étant attachée à l'époque où ils étaient réduits en esclavage en Roumanie ainsi qu'en Allemagne depuis la Seconde Guerre Mondiale. Dans ces pays, le nom de Rom est donc préféré à celui de Tsigane.

Si la parenté entre la langue *romani* et le *hindi* ne fait aucun doute, les Tsiganes n'ont pas gardé le souvenir d'une patrie indienne d'origine. La référence à l'Inde est une construction intellectuelle récente. Par contre, pour se distinguer entre eux, les Tsiganes font souvent référence à la région où leur famille a le plus longtemps séjourné – ce qui correspond à la distribution de variantes dialectales de la langue *Romani*. Les familles peuvent ainsi se reconnaître entre:

Les *Roms* venus depuis le 19^e siècle d'Europe centrale et orientale. Ils adjoignent souvent à leurs noms des distinctions régionales, religieuses ou professionnelles souvent caduques: les *Roms Kalderash, Lovara, Tchurara* furent en d'autres temps chaudronniers, marchands de chevaux ou fabricants de tamis.

Les *Sinti* sont établis en Europe occidentale depuis le 15^e siècle. Ces derniers emploient en France le terme de *Manouches*.

Les *Gitans*, très tôt sédentaires, appartiennent au monde ibérique ou au sud de la France. Leur présence date aussi de la fin du Moyen Age.

Il arrive que les voyageurs d'origine indienne rencontrent des voyageurs d'origine locale qui ont développé une identité, une organisation sociale, un dialecte qui les distinguent des populations qui les entourent: les *Tynkers* apparus au 12^e siècle en Irlande, les *Quinquis* apparus au 16^e siècle en Allemagne et les *Yenishes* apparus au 17^e siècle en Allemagne. Communément on distingue les Tsiganes d'origine indienne et les voyageurs d'origine locale même si cette distinction ne fait pas l'unanimité.

Ces différents groupes que l'on appelle les Tsiganes ont des coutumes très différentes. Ils ont toutefois quelques points communs: leur langue, le "Romani", même si cette langue est composée de différents dialectes propres à chaque groupe¹, l'irrésistible besoin de voyager même si aujourd'hui 95 % des Tsiganes sont plus ou moins sédentarisés. Enfin, leur culture est une culture orale, d'où les difficultés pour les historiens d'écrire leur Histoire. C'est un peuple très différent de ceux que l'on a l'habitude de connaître: ils n'ont pas de religion propre, aucun pays auquel ils se réfèrent ou revendiquent une appartenance. De tout temps, on a essayé de définir ce qu'est un Tsigane, on n'y est jamais parvenu. Ce n'est pas ce qui les rassemble qui les définit mais ce qui les oppose aux autres: l'homme du terroir, l'autochtone, l'installé, le propriétaire, le "*Gadjo*". Est Tsigane celui qui a conscience de l'être.

L'histoire des Tsiganes est encore parsemée de zone d'ombre. Le débat sur leurs origines qui agita les milieux scientifiques du 19^e siècle est toujours d'actualité. L'hypothèse la plus communément admise, car confirmée par la linguistique, est que les Tsiganes sont originaires du Nord-Ouest de l'Inde². Au début de notre ère, cette région était convoitée par plusieurs petits royaumes voulant s'étendre vers le Sud avant d'être conquise par la Perse au III^e siècle après J.C. Selon Donald Kenrick, auteur anglais de plusieurs ouvrages sur les Tsiganes, de 250 à 650 après J.C., différentes tribus auraient émigré en Perse librement ou

¹ Ces dialectes ont une base commune, le Romani, enrichi du vocabulaire des pays où ils vivent ou où ils ont vécu.

² Donald KENRICK: *Les Tsiganes de l'Inde à la Méditerranée*, Centre de Recherches Tsiganes, CRDP Midi-Pyrénées, 1994, 63 p.

sous la contrainte où ils vécurent en marge de la société. Les Tsiganes seraient restés Hindous jusqu'à ce qu'ils entrent en contact avec le Christianisme et l'Islam. La conquête de la Perse par les Arabes aurait poussé certains groupes à reprendre leur marche vers le Nord puis l'Ouest, vers 750. Il semble malgré tout que ce ne fut pas un exode massif, mais que les tribus aient émigré par petits groupes tout au long des années.

On ne dispose de réelles certitudes sur l'Histoire des Tsiganes qu'à partir du moment où ils sont apparus en Europe occidentale, c'est-à-dire au 15^e siècle. C'est pour l'ethnologue Alain Reyniers, la première grande migration des Tsiganes. Ils apparaissent en Allemagne en 1407, en France en 1419, aux Pays-Bas en 1420, en Italie en 1422 et en Espagne en 1425. Ils pénètrent dans les îles britanniques et dans les pays du Nord ainsi qu'en Russie au début du 16^e siècle. L'Afrique et les Amériques recevront des Tsiganes surtout à la suite des déportations prises au 17^e siècle par les autorités portugaises et espagnoles, puis anglaises et françaises.

Généralement, les groupes qui parviennent dans un lieu ne s'y arrêtent guère, et, jusqu'au début du 16^e siècle, de grands déplacements se produisent à travers l'Europe; les groupes s'entrecroisent et les pistes se brouillent. Puis se produisent un ralentissement des mouvements et une réduction de l'amplitude des voyages. Cependant, il semble que très tôt des groupes ont réduit ou stoppé leur migration, notamment pour des raisons économiques, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine.

Les persécutions à l'encontre des Tsiganes commencent dès le 16^e siècle. Jean-Pierre Liégeois, sociologue et directeur du Centre de Recherches Tsiganes distingue trois types de politique: l'exclusion, la réclusion et l'inclusion. "Faisant irruption dans des sociétés que l'Etat tente d'organiser et de contrôler, nomade "sans feu, ni lieu" face à des collectivités locales enracinées dans un terroir à l'horizon proche et fermé, leur présence suscite rapidement méfiance, peur et rejet. Bien que peu nombreux, ils deviennent une préoccupation pour les paysans comme pour les princes, pour les Eglises comme pour les guildes professionnelles. Chacun demande et prend des mesures pour éloigner les groupes qui se présentent, et le rejet d'abord localisé devient rapidement une affaire d'Etat quand les déclarations et édits royaux condamnent collectivement les Tsiganes et les bannissent sous peine de châtiments corporels. Entre l'arrivée des premières familles et leur rejet global le temps est le plus souvent très court. Les populations n'ont aucun point de repère pour situer les Tsiganes; déroutés par leur originalité inclassable, dans le vêtement comme dans la langue, dans le mode de vie comme dans le type de contact qui s'instaure, très vite une image sombre et repoussante se construit autour du Tsigane et vient inspirer puis justifier les comportements à son égard. Image qui mêle la sorcellerie, le brigandage, la propagation de maladies, et le Tsigane devient damné pour l'éternité aux yeux d'une société crédule et vie apeurée". Les effets de la politique d'exclusion (bannissement, interdictions diverses, châtiments comme le marquage au fer et la pendaison) terribles pour les Tsiganes sont toutefois faibles pour les Etats. Cette politique se transforme donc peu à peu en une politique de réclusion synonyme d'intégration autoritaire et violente des Tsiganes dans la société qui les entoure. Dès la fin du 15^e siècle, l'Espagne a mené une telle politique en obligeant les Tsiganes à trouver un métier et un maître et en leur interdisant de voyager en groupe. En 1783, le roi Charles III leur enjoignait de "se fixer, d'abandonner le vêtement, la langue et les habitudes des dénommés gitans sous peine s'être marqués au fer et pour les plus récalcitrants d'être mise à mort." La politique de l'inclusion qui se caractérise par la volonté d'assimilation du Tsigane considéré comme un marginal ou un inadapté posant des problèmes sociaux ou psychologiques sera développée dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Ces différentes politiques se sont toutes soldées par un échec car les Tsiganes doués d'une capacité extraordinaire à s'adapter à toutes les circonstances, ont traversé les siècles sans perdre pour autant leur identité.

Les persécutions ne sont pas les seules raisons à pousser les Tsiganes sur les routes en quête d'une terre plus accueillante. Ils figurent également parmi les premières victimes des périodes de troubles pendant lesquelles, bien souvent, les Tsiganes servant de boucs émissaires, se trouvent particulièrement menacés et des périodes de difficultés économiques auxquelles ils sont particulièrement sensibles. Ces migrations résultent aussi des pratiques commerciales qui supposent un démarchage pour trouver des clients et de la nécessité sociale de rencontres pour des familles dispersées qui se sentent appartenir à un même ensemble.

Malgré tout, ce n'est qu'au 19^e siècle que l'on assiste à la deuxième grande migration des Tsiganes.

La deuxième migration qui s'exerce d'Est en Ouest commence dans les années 1850 et se termine à la veille de la Première Guerre Mondiale. Cette migration qui connaît plusieurs vagues est étroitement liée à la suppression de l'esclavage en vigueur depuis cinq siècles dans les principautés roumaines de Moldavie et de Valachie. Depuis le 14^e siècle, les Tsiganes sont dans ces deux principautés, la propriété de la couronne. Les princes de ces pays disposent d'eux à leur gré en les offrant aux monastères et nobles.

Cette situation ne change qu'avec la Révolution roumaine de 1848. C'est avec le retour de nombreux étudiants d'Occident acquis aux idées libérales que le mouvement anti-esclavagiste se développe. Il est rejoint par des seigneurs éclairés comme Alexandre Ghika ou les frères Golescu. La révolution de 1848 en Valachie proclame officiellement l'abolition de l'esclavage. Toutefois, l'occupation conjointe des principautés danubiennes par la Russie et les Turcs en rétablit l'usage. Ce n'est que le 22 décembre 1855 que le nationalisme roumain Grégoire Ghika fait adopter définitivement la loi d'émancipation en Moldavie suivie de peu après la Valachie. Quant aux Tsiganes des provinces danubiennes, ils connaissent un statut de servitude personnelle jusqu'en 1865. Leur liberté retrouvée, les Tsiganes migrent vers l'Ouest, entraînant dans leur sillage des Roms de Hongrie et de Bosnie. Au même moment, les Manouches et les Yénishes quittent l'Alsace-Lorraine à partir de 1850 puis en 1871 pour se redéployer sur l'ensemble du territoire français. Des Sinti piémontais voyagent également en France et en Belgique à la même époque. Dans le dernier quart du 19^e siècle, des familles déjà installées en Suède, en Autriche, en Finlande et ailleurs font souche en France. Parallèlement à ces mouvements, le contexte socio-économique pousse de nombreux sédentaires sur les routes augmentant en cela le nombre des itinérants. Cette seconde migration s'achève à la veille de la Première Guerre Mondiale avec la migration vers l'Ouest des Kalderash qui quittent la Russie après être venus de Roumanie.

Cette importante vague d'immigration, même si on n'en connaît pas précisément l'ampleur, a des conséquences presque immédiates pour les Tsiganes établis en Europe occidentale. Toutefois, ce n'est pas tant leur nombre que leur visibilité qui attire sur eux l'attention des pouvoirs publics. Doués de l'ubiquité que confère l'itinérance, les Tsiganes sont vus partout à la fois. En France, l'arrivée de ces Tsiganes dont on ignore tout est particulièrement remarquée dans les campagnes et inquiète les pouvoirs publics. La principale conséquence de cette migration est la promulgation de la loi du 16 juillet 1912 sur les professions ambulantes et la circulation des nomades. Les Tsiganes que l'administration française appelle désormais les nomades ont l'obligation de posséder un carnet anthropométrique sur lequel figurent l'état civil du possesseur et surtout ses caractéristiques physiques ainsi que ses empreintes digitales, mesures qui jusqu'à présent étaient utilisées pour le fichage des criminels. Les Tsiganes sont en outre dans l'obligation de faire viser ce carnet à chacun de leur déplacement. Cette loi avait pour objectif d'identifier tous les itinérants et plus particulièrement les Tsiganes mais aussi par ses dispositions contraignantes, de réduire le nomadisme. Ce fichage des nomades eût des conséquences tragiques pendant la Seconde Guerre mondiale. Il permit aux autorités françaises de les assigner à résidence, dès le mois d'avril 1940, puis aux Allemands de les interner dans des camps en octobre 1940. Je dois

toutefois signaler que, paradoxalement, cette législation permit également aux Tsiganes français d'échapper à la déportation synonyme d'extermination. La France ne fut pas le seul pays à prendre des mesures contre les Tsiganes. De 1898 à 1907, des pays comme la Suisse, la Belgique et la Bavière prirent des mesures visant à les expulser de leur territoire. En Allemagne, les Tsiganes attirèrent non seulement l'attention des pouvoirs publics mais également celle des théoriciens de la race qui débattaient de l'influence des races sur les phénomènes sociaux et par conséquent de l'existence de plusieurs races. Les Tsiganes furent naturellement intégrés dans ce débat et ce d'autant plus que des linguistes, des anthropologues et des folkloristes débattaient de leur appartenance ou non à la race indo-européenne. Entre 1850 et 1930, ces scientifiques admirent "une sorte d'incorporation honteuse à l'aryanité et (prirent) soin de séparer les Tsiganes idéalement purs mais introuvables dans l'immense masse des métis qui campaient aux abords des cités"¹. Les scientifiques n'étaient pas les seuls à s'intéresser aux Tsiganes. La dénonciation du "fléau tsigane" comme on s'appelait en Allemagne était devenue l'antienne des administrateurs de l'ordre public depuis les années 1860-1870. Ces derniers réclamaient des mesures sévères de contrôle de la circulation et de surveillance d'une population jugée séditieuse par sa manie déambulatoire. L'enjeu était beaucoup plus important que la traditionnelle volonté d'encadrer le nomadisme des Tsiganes. Depuis la fondation du Reich, les Tsiganes étaient perçus à la fois comme des nomades et des étrangers.

"L'administration publique se servit d'eux pour imposer l'idée de l'unité de l'Etat et légitimer la nécessaire centralisation des services de police, considérés comme l'un des plus importants organes de son pouvoir. Dans ce cas – à la différence de l'antisémitisme – ce n'était pas en premier lieu des forces sociales qui étaient les agents de la discrimination et de l'exclusion, mais l'Etat lui-même, et ce de manière décisive, en ce qu'il forgeait continuellement des lois particulières et se servait de l'exclusion des Tsiganes comme d'un moyen pour réaliser son unité"².

Les Tsiganes se retrouvèrent ainsi au centre d'un débat qui, a priori, ne les concernait pas, celui de la constitution et de l'affirmation d'un Etat-Nation en Allemagne. Le nouvel empire était composé de 25 Etats et de toute une série de minorité nationales qu'il fallait fédérer. La stigmatisation des Tsiganes tout comme celle des Juifs concourait à cette unité en rassemblant le peuple allemand contre eux. Ainsi, la lutte contre "le fléau tsigane" contribua à l'unité politique et policière du Reich. Quelques années plus tard, l'exclusion du peuple tsigane de l'aryanité contribua à affirmer l'identité du peuple allemand.

Après avoir été recensés et fichés systématiquement depuis le début du siècle, les Tsiganes allemands, qu'ils soient nomades ou sédentaires devinrent après les Juifs, la cible préférée des Nazis. Dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les nomades furent parqués dans des camps tsiganes et les sédentaires assimilés aux asociaux furent internés dans des camps de concentration.. Le paroxysme de ces persécutions fut atteint en décembre 1942, lorsque Heinrich Himmler ordonna la déportation de tous les Tsiganes allemands, puis en 1943, de tous les Tsiganes des territoires occupés, dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Contrairement aux Juifs, les Tsiganes n'étaient pas sélectionnés dès leur arrivée, mais étaient rassemblés dans le Zigeunerlager ou Familienlager dans lequel ils mouraient de faim, de maladies ou victimes des pseudo expérimentations médicales du docteur Mengele. Environ 19 000 Tsiganes furent déportés à Auschwitz en 1943 et 2 200 avant l'été 1944. On estime aujourd'hui qu'entre 250 000 et 300 000 Tsiganes ont été assassinés dans l'ensemble de l'Europe occupée pendant la Seconde Guerre mondiale.

¹ Henriette ASSEO: "Contrepoint: la question tsigane dans les camps allemands", Annales ESC, mai-juin 1993, n° 3, p. 570.

² Herbert HEUSS: OP. cit., p. 22

Ces événements tragiques n'ont pourtant en rien modifié l'attitude générale de ségrégation dont ils étaient l'objet depuis des siècles. En Europe occidentale, les interdictions de stationnement se multiplient tandis qu'en Europe orientale, les régimes communistes dénoncent le parasitisme tsigane et hésitent longtemps entre une politique d'assimilation par la sédentarisation forcée qualifiée d'intégration sociale et une politique de rassemblement ethnique et de cantonnement. La culture tsigane est perçue comme un vestige du passé, le rappel d'un état primitif de l'humanité. Tout naturellement, la pauvreté matérielle des Tsiganes devra apparaître progressivement grâce à leur insertion dans le système productif socialiste. Aussi, les Tsiganes font-ils l'objet d'une attention très soutenue des nouveaux dirigeants. En Roumanie, ils sont parmi les premiers habitants à s'engager dans les fermes collectives. En Bulgarie, on leur ouvre des écoles tandis que des responsables Tsiganes accèdent au parlement et à tous les niveaux de l'économie. A l'opposé de cette politique, la culture tsigane est niée. Le nomadisme est partout interdit. En Union soviétique, une loi de 1956 interdit le nomadisme et oblige les autorités locales à trouver du travail aux Tsiganes itinérants. Des mesures de sédentarisation brutale sont prises en Bulgarie et en Tchécoslovaquie dès 1958. En Roumanie, le nomadisme est interdit en 1962 même si vingt ans plus tard 30 % des Tsiganes adoptent toujours une vie nomade. L'émancipation sociale n'empêche toutefois pas la marginalisation ethnique. Ceux qui vivent dans les villages depuis parfois plusieurs décennies sont pointés du doigt s'ils perpétuent des activités artisanales ou commerciales attribuées aux nomades. Les salariés n'occupent bien souvent que des emplois non qualifiés et peu valorisés. La sédentarisation forcée dans des endroits assignés fait des Tsiganes des étrangers inassimilables aux yeux des autochtones. Ils sont ainsi les premières victimes des crises économiques. Etre perçu comme Tsigane revient souvent à être suspecté d'un comportement asocial et équivaut concrètement à une éviction du circuit du travail. Globalement, malgré les tentatives publiques d'insertion, la réussite sociale reste le lot d'un petit nombre. La population tsigane est marginalisée à plusieurs titres: taux de fécondité élevé, taux de mortalité important, pyramide des âges qui illustre la part prépondérante de la jeunesse (50 %) sur la vieillesse, graves problèmes de santé dus à un manque d'hygiène, à la sous-alimentation, à un mode de vie qui expose à toutes les intempéries. Les Tsiganes sont de plus concentrés dans les régions les moins développées. Alain Reyniers parle de "la faillite d'une politique d'intégration qui a négligé l'importance des préjugés dans les relations inter-ethniques comme sur le marché de l'emploi et nié le poids d'une culture"¹.

La troisième vague de migration des Tsiganes s'est déroulée en trois phases depuis les pays du bloc communiste.

De 1945 à 1960, le phénomène demeure marginal. Les migrations tsiganes résultent alors des redécoupages territoriaux effectués après la Seconde Guerre mondiale. Des Roms slovènes originaires d'Istrie choisissent de rester en Italie lorsque la région de Vénétie Julienne est cédée à la Yougoslavie en 1945. Des Roms musulmans chassés par la guerre civile en Grèce s'établissent en Bulgarie. En Tchécoslovaquie, les Tsiganes migrent de la Slovaquie agricole vers la Bohême industrielle dès 1946 avec le repeuplement du territoire occupé précédemment par les Sudètes.

La deuxième phase, plus importante, commence en 1960 et s'achève en 1980. Les principaux acteurs de cette deuxième phase sont des Tsiganes yougoslaves qui migrent par milliers vers l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie et la France pour des raisons économiques.

D'abord sauvage, cette migration est régulée par l'Etat yougoslave à partir de 1965 quand la législation sur les passeports est assouplie et le recrutement des travailleurs yougoslaves autorisé. En 1970, il devient possible de se déplacer dans les pays occidentaux avec un simple visa de tourisme valable trois mois.

¹ Etudes Tsiganes, p. 84.

Les Tsiganes quittent les régions pauvres de la Serbie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine pour devenir des travailleurs immigrés. Certains quittent le pays avec un contrat de travail en poche, d'autres pas. L'objectif comme pour la plupart des émigrés économiques yougoslaves n'est pas de quitter définitivement le pays mais de gagner suffisamment d'argent en Occident pour faire vivre sa famille restée en Yougoslavie. Les partants sont donc jeunes, leur projet est d'effectuer un travail salarié temporaire ou d'exercer une occupation professionnelle plus traditionnelle comme la musique ou l'étamage. Toutefois, de nouveaux besoins financiers poussent les hommes à repartir vers l'Occident. Accompagnés cette fois-ci de leurs épouses, ils projettent de travailler plus longtemps dans le pays d'accueil tout en laissant les enfants au pays à la charge des grands-parents. Mais, tôt ou tard, il y a regroupement familial dans le pays d'accueil. En plus du travail salarié du mari, les Tsiganes développent à côté des activités indépendantes. Ces familles se fondent peu à peu parmi la population immigrée dont l'intégration est plus ou moins réussie.

Dans la seconde moitié des années soixante-dix, des Roms bosniaques appelés également XoraXane (turcs ou musulmans) gagnent la France, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, souvent par l'Italie. Immigrés clandestins, ces Tsiganes vivent de la mendicité et développent une petite délinquance. Ils retournent fréquemment dans leur pays d'origine avec lequel ils n'ont cessé d'avoir des contacts.

La troisième phase commence au début des années quatre-vingt, s'accroît avec la chute des régimes communistes et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Elle est caractérisée par la venue d'un nombre croissant de demandeurs d'asile issus essentiellement de Yougoslavie, de Pologne, de Bulgarie et de Roumanie. On assiste plus récemment à une recrudescence de déplacements plus ouvertement économiques dans le Sud-Est de l'Europe et vers la Turquie. D'une manière générale, les problèmes économiques et sociaux des Tsiganes s'aggravent dans les pays d'Europe centrale et orientale au cours des années quatre-vingt. La redécouverte du nationalisme et la crise économique, qui accompagnent les changements de régime à l'Est, vont libérer les rancœurs et les tensions accumulées et frapper les moins qualifiés.

A partir de 1987, des milliers de Roms macédoniens migrent en Allemagne où ils espèrent trouver de meilleures conditions de vie, tant sur le plan du logement que de l'éducation, du statut et du travail. Ils demandent alors le statut de réfugiés politiques. En attendant d'être fixés sur leur sort, ils sont autorisés à travailler et reçoivent une subvention minimale. Ils sont très vite rejoints par les Tsiganes des autres républiques yougoslaves pour former un groupe de 10 000 personnes qui espère trouver de meilleures conditions de vie. Mais, sans papiers ni visas, sans grande qualification, ni preuve de réelle atteinte aux droits politiques, ils sont rapidement menacés d'expulsion. Certains Länder comme la Rhénanie-Westphalie prévoient le financement du retour et la réinsertion dans le pays d'origine. En réaction, certains leaders tsiganes avancent alors l'idée que, en vertu de leur culture nomade, les Roms n'ont pas de véritable "patrie d'origine", si ce n'est l'Europe, et qu'ils ont un droit collectif à s'installer où ils en ressentent le besoin"¹.

En 1990, l'émigration des Roms de Macédoine est réactivée par la crise économique. Ils sont accompagnés des Roms du Kosovo qui font les frais des luttes entre Serbes et Albanais. La guerre en Bosnie poussent également de nombreux Tsiganes sur les routes. En un an, environ 30 000 Tsiganes originaires de Bosnie mais aussi de Serbie munis d'un passeport avec visa touristique auraient cherché refuge en Autriche. En Europe de l'Ouest, ces réfugiés en quête d'un pays d'accueil entament un "circuit européen dont chaque étape est une désillusion".

¹ Alain REYNIERS, "Migrations tsiganes contemporaines", Hommes et migrations, Paris, n° 1205, janvier-février 1997, p. 20

Au début des années 1990, ils sont rejoints pas des Tsiganes tchèques, hongrois et polonais. A la même époque, tous les anciens pays de l'Est voient leur population tsigane partir vers l'Ouest en quête de meilleures conditions de vie.

A l'automne 1989, l'avènement de la démocratie en Bulgarie a pour conséquence l'émigration vers l'Allemagne, le Bénélux et la Scandinavie, des Tsiganes qui profitent d'un relâchement dans le contrôle des frontières. Les Roms Kalderash "jouent sur les liens de parenté avec les Roms yougoslaves de la même communauté ethnique pour faire passer un petit nombre d'entre eux en Occident.¹ La plupart des Tsiganes bulgares sont en fait stoppés dans leur migration à la frontière allemande et hébergés dans des camps polonais ou tchécoslovaques (pays pour lequel ils n'ont pas besoin de visa). Arrivés en Allemagne, ils s'investissent dans des activités commerciales informelles. Déboutés du droit d'asile, ils reviennent en Bulgarie avec de quoi subvenir à leur besoins. D'autres Tsiganes se lancent dans des migrations saisonnières et travaillent au noir, principalement dans le bâtiment en Grèce, à Chypre et en Turquie.

50 000 Tsiganes polonais sur une population totale de 80 000 auraient également gagné l'Allemagne, la Scandinavie et les Etats-Unis.

Les Tsiganes de Roumanie ont commencé à émigrer notamment en France en 1981 et 1982 puis en 1987 mais c'est la chute du régime de Ceausescu en 1989 que cette nouvelle vague de migration s'impose notamment dans les médias. Les migrants tsiganes sont intégrés dans une cohorte de réfugiés roumains, dont un très grand nombre de souche allemande ou hongroise, qui cherchent à rejoindre l'Europe de l'Ouest. Quelques milliers de Tsiganes s'installent à la périphérie des grandes villes en Allemagne et en France. A Nanterre, dans la banlieue parisienne, un vaste campement improvisé a accueilli entre 800 et 1 000 personnes jusqu'à son démantèlement en 1995. Tous ces Tsiganes demandent l'asile politique. Ces deux Etats réagissent en prononçant leur expulsion et en organisant leur rapatriement en Roumanie. Nombre d'entre eux reviennent quelques temps plus tard ou préfèrent poursuivre leurs pérégrinations vers l'Espagne et le Portugal. En octobre 1990, la Hongrie vers laquelle sont refoulés les Tsiganes expulsés d'Allemagne et de Tchécoslovaquie prend également des mesures de contrôle et d'expulsion. L'Autriche quant à elle exige un visa pour les touristes originaires de Roumanie et de Turquie et expulse 7 000 demandeurs d'asile dont la demande avait été refusée. La Pologne, pays de passage important pour les Roumains qui cherchent à gagner l'Allemagne établit le visa obligatoire et impose la contrainte de changer dix dollars par jour. Entre 1989 et 1991, l'Allemagne auraient accueilli 21 000 Tsiganes roumains. Le 24 septembre 1992, les ministres de l'Intérieur allemand et roumain signent un accord globalisant "le renvoi vers chacun des pays signataires de leur ressortissants déboutés du droit d'asile par le pays cosignataire, même si un doute subsiste sur leur nationalité"². De novembre 1992 à 1996, plus de 3 500 roumains auraient été officiellement expulsés. Ce chiffre est contesté par des associations antiracistes qui estiment que trois fois plus de personnes dont une grande majorité de Tsiganes auraient en fait été expulsées d'Allemagne. Un peu partout, le refoulement des clandestins s'organise ce qui ne décourage pas les demandeurs d'asile déboutés qui se présentent dans un autre pays. En effet, la plupart des Tsiganes originaires des pays de l'Est invoquent la dégradation de leurs conditions de vie depuis la chute des régimes communistes. En Roumanie, la situation des Roms malgré leur forte présence (près de trois millions) est précaire. L'éviction du marché de l'emploi et des atteintes répétées à l'égard de la dignité humaine seraient le lot d'un grand nombre. Des mouvements politiques ultra-nationalistes relayés par une partie des médias attisent les comportements anti-tsiganes. Des discriminations existent bien, mais il n'y a pas

¹ p. 22

² p. 25

de persécutions politiques ouvertes, c'est pourquoi les demandes d'asile déposées par les Tsiganes se heurtent le plus souvent à un refus.

Dernièrement, on assiste à la migration des Tsiganes originaires de la République tchèque vers l'Europe occidentale et même au-delà. Majoritairement sédentarisés, ils sont victimes d'une discrimination constante, non seulement dans la recherche d'emplois ou de logements mais aussi pour accéder à certains lieux publics. Officiellement, depuis 1990, la haine raciale a tué une vingtaine de personnes, près de 30 selon les ONG, en majorité d'origine Rom. Durant l'été 1997, après un reportage télévisé sur la vie merveilleuse des immigrants tsiganes en Australie, des centraliens de familles ont tout vendu pour partir. D'autres ont tenté de gagner la Grande-Bretagne, d'où ils furent refoulés et bloqués durant des mois à Calais en France. Ils ont fini par reprendre le chemin du retour.

En sus de cette migration Est-Ouest, il s'est développé une migration Est Sud-Est. Des Tsiganes roumains s'installent en Bulgarie ou développent des relations commerciales avec la Turquie. D'autres trouveraient des emplois saisonniers en Grèce du Nord. On assiste également à des échanges de nature commerciale entre l'Albanie et la Turquie.

Le mouvement de tous ces Tsiganes vers l'Occident survient dans le contexte d'une migration massive de groupes ethniques minoritaires vers des Etats qui les protègent comme l'Allemagne et la Hongrie. Trois facteurs principaux ont favorisé le départ de nombreux Tsiganes: fuir une discrimination ethnique qui a touché le demandeur d'asile ou un de ses proches; faire des affaires avec l'intention de retourner au pays; échapper à une paupérisation totale sans développer aucun projet de retour.

Entre 200 000 et 280 000 Tsiganes auraient migré d'Est en Ouest depuis les années 1960. Une majorité s'est établie dans les pays frontaliers à l'ancien bloc de l'Est (environ 170 000 en Allemagne, Autriche et Italie). Même si cette migration est importante, il ne faut pas oublier de la replacer dans le contexte d'une migration plus vaste concernant les habitants des anciens pays communistes. La situation politique et économique dans ces pays étant loin d'être stabilisée, on peut fortement penser que ce flux migratoire n'est pas prêt de prendre fin.

Cette dernière vague de migration tsigane a eu pour principale conséquence de rappeler aux Européens, notamment aux Européens de l'Ouest, l'existence de ce peuple et a mis au jour la précarité dans laquelle ils vivent et ce dans pratiquement tous les pays européens.

Ces trois grandes vagues de migrations tsiganes qui sont en fait les trois grandes étapes du peuplement tsigane en Europe se sont traduites par l'octroi de statuts distincts dans les différents Etats européens. En 1985, les Tsiganes ont obtenu le statut de minorité nationale en Bosnie, la Macédoine adopte le même statut sept ans plus tard. Avec la chute des régimes communistes, d'autres communautés tsiganes acquièrent également le statut de minorité nationale en Slovaquie, en Roumanie et en Hongrie. Ce statut a permis aux Tsiganes de trouver auprès du Conseil de l'Europe, une autorité politique décidée à défendre leurs droits politiques, économiques, sociaux et pour la première fois culturels.

Pendant des siècles, les politiques menées à l'égard des Tsiganes et Voyageurs ont été des politiques de négation de leur culture et de négation de leur existence même en tant que personnes et en tant que groupe: les formes en ont été diverses (de l'exclusion à l'assimilation) et les conditions terribles. Les communautés tsiganes sont toutes profondément marquées par des conditions d'existence difficiles. Le rejet, sous diverses formes, reste dans l'Europe entière un élément dominant des relations entre les Tsiganes et leur environnement immédiat: difficultés de logement, précarité de la santé, expulsion des nomades, refus d'accès dans les lieux publics. Les tensions se transforment rapidement en conflits, surtout dans les périodes de difficultés économiques et de chômage; il en résulte

pour les Tsiganes un dur traitement dans une insécurité permanente. C'est dire qu'un bilan en matière de scolarisation est aussi et largement un bilan en matière de politique globale et que l'avènement d'une pédagogie interculturelle passe par le développement d'une politique interculturelle.

Quel que soit le statut des Tsiganes, dans les différents pays européens, les différentes politiques adoptées ici ou là en matière de scolarisation ont toutes été un échec. Une étude menée au milieu des années quatre-vingt par le Centre de Recherche tzigane et à la demande de la Commission européenne a révélé que 30 à 40 % seulement des enfants tsiganes fréquentaient l'école avec une certaine régularité; que plus de la moitié n'étaient jamais scolarisés, qu'un très faible pourcentage atteignaient et dépassaient le seuil de l'enseignement secondaire. Chez les adultes, le taux d'analphabétisme dépassait souvent 50 % et atteignait dans certains endroits 80 % à près de 100 %. Jusqu'à présent, les Tsiganes regardaient avec méfiance cette école qui représentait pour eux le symbole de leur acculturation. Traversant une grave crise d'identité, ils ont aujourd'hui pris conscience que désormais cette école représente leur unique espoir de sauvegarder leur identité tzigane.

Depuis la fin des années quatre-vingt, des réflexions sur les problèmes posés par la scolarisation des Tsiganes ont été menées à l'échelle européenne notamment avec le concours du Conseil de l'Europe. En 1984, le Parlement européen adopte deux Résolutions attirant l'attention sur les difficiles conditions d'existence des communautés tsiganes. D'abord la Résolution du 16 mars 1984 sur l'éducation des enfants dont les parents n'ont pas de domicile fixe, par laquelle le Parlement invite la Commission européenne à coopérer avec les Etats membres et à élaborer des mesures garantissant pour ces enfants un enseignement adapté. Ensuite, la Résolution du 24 mai 1984 sur la situation des Tsiganes dans la Communauté européenne, par laquelle le Parlement recommande aux gouvernements des Etats membres de coordonner leur attitude et engage la Commission à élaborer des programmes subventionnés sur crédits communautaires, en vue d'améliorer la situation des Tsiganes sans pour autant détruire leurs valeurs culturelles. Le 22 mai 1989, le Conseil et les ministres de l'Education adoptent une Résolution concernant la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs qui propose aux Etats membres une série d'actions à même d'améliorer les conditions de scolarisation des enfants tsiganes et demande à la Commission d'assurer le nécessaire rôle de stimulation, de coordination, de documentation et d'évaluation. A partir de 1990, et surtout en 1991, un ensemble d'activités est développé: projets pilotes (médiateurs scolaires et tsiganes, enseignement à distance, matériel pédagogique, enseignement secondaire, transition école-vie active), publications, bases de données, travaux dans le domaine de l'histoire et de la langue et bulletin d'information. Cette nouvelle façon d'envisager la scolarisation des Tsiganes n'en est qu'à ses balbutiements. En effet, dans son ouvrage "Minorité et scolarité: le parcours tzigane", publié en 1997, Jean-Pierre Liégeois, directeur du Centre de Recherches tsiganes ne pouvait que constater, que, malgré ces nombreuses initiatives et cette nouvelle prise de conscience, le bilan catastrophique évoqué plus haut était toujours d'actualité.

En conclusion, on peut dire que les Tsiganes sont entrés depuis peu dans une phase décisive de leur longue Histoire. Pour la première fois, ils ont l'occasion, grâce à la médiation du Conseil de l'Europe, de participer à la construction de leur avenir. L'enjeu est important puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, que de leur survie.

Du multiculturel à l'interculturel – Impact sur la vie scolaire

par Alberto GABBIADINI

*"On peut arracher un homme de son pays,
on ne peut arracher le pays du cœur de l'homme" (Dos Passos)*

*"Une chose est de vivre en Afrique, d'y habiter,
une autre est de vivre hors d'Afrique et d'avoir l'Afrique qui habite en soi"
(Henri Lopez, directeur adjoint pour l'Afrique de l'Unesco)*

Marcel Strauss définit "phénomène social total" tout phénomène social à travers lequel il est possible de lire le fonctionnement de la société dans son ensemble.

L'immigration, dans ses manifestations actuelles, peut être considérée comme un miroir de la société – miroir parfois grossissant, parfois déformant – dans lequel se reflètent la fonction et les caractéristiques sociales, culturelles, politiques comme un lieu de socialisation de l'individu et son insertion dans la société dans laquelle il cherche sa place.

1. Rôle de l'immigration

L'immigration a été voulue dans les années cinquante-soixante avant tout comme régulateur économique par un appoint en main-d'œuvre non qualifiée.

Elle a été conçue comme facteur économique temporaire permettant à l'industrie – notamment charbonnière – de se développer et répondre aux besoins énergétiques de l'après-guerre.

Pour faciliter cette présence, on a adapté quelques données sociales comme la sécurité sociale, les allocations familiales.

Par la suite, l'évolution des besoins, les changements économiques et sociaux, la dénatalité galopante ont fait de l'immigration une nécessité structurelle.

Le rapport d'Alfred Sauvy est, sur ce point, significatif. Voulu par le gouvernement pour détecter les faiblesses économiques de la Wallonie, celui-ci finit par dénoncer deux carences: le vieillissement de l'industrie charbonnière et le vieillissement de la population. Il préconise un redressement économique radical, la fermeture des charbonnages et le regroupement des familles des travailleurs immigrés avec femme et enfants.

L'immigration devient depuis lors la réponse structurelle aux problèmes du pays: elle stabilise les familles. Et de temporaire, elle devient permanente et fait désormais partie intégrante du tissu social.

Depuis lors, des secteurs économiques entiers sont occupés par les travailleurs immigrés: la sidérurgie, la métallurgie, le textile, la construction, les carrières, les services, tout le tertiaire.

Et grâce à la formation reçue à l'école, certains occupent des postes importants dans le privé (banque, assurance, indépendants, professions libérales, ...) en attendant que les postes des services publics leur soient plus largement ouverts.

Car la modernisation des outils, la restructuration des entreprises, l'introduction de nouvelles technologies demandent de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée. Et les jeunes générations issues de l'immigration se préparent à répondre à ce défi.

2. Evolution des comportements

Parallèlement à ces mutations économiques, on peut constater une évolution des comportements, des mentalités.

- a) Les immigrés eux-mêmes non seulement restent, mais ils font souches. Il suffit de voir la présence des enfants issus de l'immigration dans les écoles primaires, en professionnelle et en technique inférieure et de plus en plus en supérieure et à l'université.

Car les événements politiques de certains pays, la situation économique de ces pays, les nécessités d'un meilleur standing de vie, la scolarisation des enfants ont bouleversé les données historiques personnelles et collectives.

Ainsi par exemple, l'augmentation des mariages mixtes est une donnée déterminante des changements sociaux et culturels.

De plus, le vieillissement reproduit les différentes couches d'âges de la population.

- b) Les communautés immigrées se sont diversifiées.

Au départ, ce furent l'Ardenne, les Flandres, puis vinrent les Russes, les Polonais, les Italiens.

L'après-guerre, ce fut l'appel massif des Italiens, des Espagnols, des Portugais. Et dans les années soixante-dix, c'est l'arrivée des Marocains, des Turcs et maintenant la venue des réfugiés: Vietnamiens, Amérique latine, Ghanéens, Pakistanais, Iraniens, Africains, Bosniaques, Kurdes, Kosovars.

Cette présence de groupes ethniques, culturellement, socialement, religieusement différenciés sur un même territoire est un phénomène en expansion.

Les diverses appartenances nationales, voire régionales avec leurs tensions culturelles, religieuses, mais aussi politiques accentuent et mettent en évidence des phénomènes sociaux et culturels nouveaux:

Par exemple:

- le problème de l'Islam et l'intégrisme
- les dictatures, etc...
- odeurs comme facteur de répulsion (cuisines arabes, ...)
- coutumes: Ramadan et l'abattage des moutons, dans les cimetières: le carré sacré pour les musulmans

- c) La crise économique, avec ses conséquences, le chômage, la délinquance, la violence, les fermetures d'usine, la mondialisation de l'économie, la délocalisation des entreprises, les déficits budgétaires de l'Etat, met en difficulté toutes les institutions (par exemple, les communes, les écoles, les associations d'éducation permanente ...) et engendre le racisme, l'exclusion, la marginalisation.

Elle provoque le pourrissement des relations sociales dans les grandes agglomérations urbaines insuffisamment équipées de structures socio-éducatives: maison de jeunes, lieux de rencontres, clubs sportifs, terrains d'aventures (ex. les émeutes des jeunes des banlieues).

La tentation est de chercher des boucs émissaires. On les trouve facilement dans les couches sociales les plus fragiles, les défavorisées, les plus vulnérables (les jeunes immigrés, ...).

d) Ajouter à cela:

- la mobilité humaine qui devient un facteur de changement social et culturel: les voyages forment la jeunesse, les échanges culturels, les rassemblements des jeunes de tous les pays réduisent les distances et rapprochent les personnes.
- l'incidence des mass media avec leur capacité de diffusion massive d'informations, de contenus et comportements sociaux (par exemple, l'envahissement de l'américanisation de la culture par les feuilletons de la T.V., ...).
- les moyens de communications technologiquement en progrès: la T.V., le téléphone, le G.S.M., Internet, l'avion, le T.G.V. ...
- le tourisme comme facteur économique, mais aussi perturbateur de la vie, des coutumes et des cultures locales.

On trouve partout des Mac Donald, Coca-Cola, même à Kinshasa un restaurant suisse avec fondue et raclette.

Le tourisme est une arme à double tranchant: cela peut être un facteur de détente, de divertissement, de développement de la personne, épanouissement des potentialités de chacun par l'échange, la réflexion, la découverte, la créativité, l'ouverture du cœur et de l'esprit ... ou bien c'est la destruction des cultures et coutumes ancestrales par l'introduction de "notre" modernité et de nos soi-disantes valeurs.

- L'émergence des pratiques culturelles chez les jeunes issus de l'immigration: théâtre, film, musique, chanson, mode, peinture, folklore ... l'art de la rue (rapp, taag, pop ...).
- et pour l'école, l'arrivée d'élèves issus de l'immigration provoque des dysfonctionnements dans le système scolaire et notamment dans les relations entre les différents comportements (élèves, enseignants, psychologues, direction ...). Le fait de modifier un élément rompt l'équilibre du système puisque le comportement de chacun des membres est étroitement lié au comportement de tous les autres. L'élève est alors révélateur du mauvais fonctionnement du système et non responsable de tous les maux.

e) Les mariages mixtes

L'augmentation régulière des mariages mixtes (près de 10 % par an) devient certainement un phénomène social encore plus déterminant, notamment en raison des naissances qui s'ensuivent.

L'immigration étant arrêtée – sauf pour ce qui est de l'arrivée des réfugiés – le problème du métissage de la population devient plus important que les problèmes issus de l'immigration les jeunes sont nés dans le pays, y ont été scolarisés (parfois mal), n'ont pas découvert leur identité: ils en ont même trois – l'identité de leur origine familiale, l'identité infusée par l'école, et leur identité personnelle qui est le fruit de leur histoire particulière. "L'avenir est au métissage" disait Léopold Sédar Senghor.

3. Constatations sommaires

Ces constatations quelque peu sommaires, nous permettent de reconnaître que:

- a. il existe au milieu de nous des personnes "étrangères" ou pouvant être considérées comme telles parce qu'elles possèdent des caractéristiques ethniques différentes, qui vivent, travaillent, ont des projets d'avenir: *il n'y a pas qu'une seule race, la race humaine, mais il y a des ethnies différentes.*
- b. que cette situation soit durable et évoluera encore afin de faire de notre société, une société colorée, que l'on peut appeler aussi plurielle, multiculturelle, polyculturelle. La construction de l'Europe se base sur le multiculturalisme. (cf. l'Europe multiraciale, Document Observateur n° 4, janv., fév. 1989).
- c. que cette situation est ou devient problématique. Cette présence devient un sujet de début, de confrontation, voire même d'affrontement (par exemple, lors des élections communales, les présidentielles en France, les publications de Pierre-André Targuieff (*La force des préjugés*, 1988) qui refuse le droit à la différence et d'Emmanuel Todd (*Le destin des immigrés*, 1995) pour qui l'assimilation aux valeurs républicaines est le seul destin possible pour l'immigration.

Il est donc urgent de sortir de l'immigration des faits divers des journées, pour en faire une réflexion en profondeur, sans tabou ni rejet.

- d. que cette situation, sans intervention politique, risque d'évoluer dans un sens qui n'est pas souhaitable.

Il s'agit d'intervenir dans un sens précis afin de pallier les défauts de la politique actuelle et d'essayer d'atteindre des objectifs qui se réfèrent à des valeurs telles que: la cohabitation harmonieuse, la paix dans le respect de l'identité des personnes, la liberté et la solidarité entre groupes sociaux différents.

Ou risquer de trouver le système d'Apartheid de l'Afrique du sud, le développement séparé, de recréer les ghettos (on sait ce qu'il est advenu des ghettos de Varsovie, de l'ex-Yougoslavie, Bosnie, Kosovo, Israéliens, Palestiniens et toutes les opérations de purification ethnique).

Il s'ensuit pour ceux qui ont un rôle d'éducateur, une interrogation fondamentale: Quelle type de société, quelle pédagogie peut répondre valablement à une telle complexité?

4. L'interculturel, un choix de société

Quelques termes traduisent certains options socioculturelles et définissent les solutions qui sont proposées pour répondre et organiser la présence des communautés culturelles existantes (autrefois appelées communautés immigrées).

Ce sont: adaptation, assimilation, insertion et intégration. Choisir ou refuser l'une ou l'autre, c'est dicter les présupposés idéologiques, pratiques ou théoriques que l'on porte sur la présence des communautés ethniques minoritaires. C'est une vision de la société et en particulier de la valeur et de la signification des rapports que l'on peut entretenir entre les diverses communautés.

Par exemple:

- Théorie de la droite et de l'extrême-droite développée au cours de la campagne présidentielle française: hégémonie de la culture de l'identité française, préférence nationale, l'identité nationale.
- Le nouveau racisme de l'extrême-droite: les cultures des communautés non européenne ne sont pas intégrales, elles polluent notre culture européenne. Si l'inégalité des races et les différences culturelles sont valorisées, c'est pour mieux les déclarer inassimilables.

Qu'on le veuille ou non, la rencontre des diverses cultures est devenue un événement historique qui suppose le dépassement des prétentions hégémoniques et des supériorités culturelles.

Toute culture a des caractéristiques propres et en tant que telles respectables parce qu'elles véhiculent des valeurs qui ont permis aux divers groupes sociaux de concevoir et d'organiser la société et la réalité sociale, les formes d'action et d'interaction, les comportements sociaux et les langages qui les expriment, les connaissances et les moyens qui les transmettent, les croyances et leurs symboles, les normes et les règles qui régissent la vie en société.

Le multiculturalisme c'est-à-dire la pluralité des cultures se révèle comme une occasion potentielle d'enrichissement:

- quand sont dépassés les préjugés, la gestion élitiste de la culture, le racisme, la xénophobie,
- quand sont présents le désir et la volonté de rechercher effectivement les modes de coexistence et donc de dialogue interculturel.

a. Un choix de société

Il consiste à gérer le multiculturel et de tendre vers l'interculturel comme proposition de convivialité et d'interaction entre les groupes sociaux en présence.

Il part donc du pluralisme culturel existant déjà dans la société (pluralisme qui se limite à une juxtaposition des cultures et se traduit uniquement par une valorisation des valeurs des groupes ethniques) pour développer une nouvelle synthèse culturelle, un nouveau mode d'organisation de la société.

b. L'interculturel est une option

Il ne s'agit pas d'une science en tant que telle mais d'un projet qui exige une analyse rigoureuse de la situation avec le concours de l'anthropologie, de la psychologie, de la pédagogie, de l'économie, de l'histoire, de la politique, de l'environnement.

C'est le refus du syncrétisme ou "melting-pot" qui se traduit par une confusion des divers modèles culturels avec comme conséquence, la perte de l'identité propre.

- c. C'est une vision dynamique de la réalité sociale dans son ensemble qui naît de la constatation que la société contemporaine est en transformation permanente et tend à rapprocher dans le temps et l'espace, des mondes culturels différents.

Ainsi sont privilégiées la communication, l'interaction, la discussion, la rencontre, l'échange créatif dans le respect des différences et de l'identité propre.

Cela suppose deux conditions fondamentales:

- une condition objective qui est la reconnaissance des droits égaux pour tous, droits sociaux, droits professionnels, droits culturels, droits politiques.
- une condition subjective: qui se manifeste dans la volonté délibérée de trouver des solutions harmonieuses, équilibrées, respectueuses, enrichissantes pour chacun de toute la réalité sociale et culturelle, par exemple, l'habitat, la santé, l'école, les coutumes, l'environnement du quartier, la religion, les médias, les lieux de rencontre, l'information, le problème du voile, des sépultures.

C'est la volonté de vivre ensemble et de concertation permanente et de négociation sur tous points de la vie quotidienne.

Par exemple, en avril en Nouvelle Calédonie, les Caldoches et les Canakes qui se sont toujours opposés, se mettent enfin à vouloir gérer ensemble leur pays.

- Dès le 12^e siècle, Cordoue est un haut lieu et un moment éclatant de l'histoire culturelle de l'humanité où culminent quatre siècles de cohabitation dans l'Andalousie actuelle: la culture musulmane, la culture juive et la culture chrétienne et qui incarnent un universalisme culturel dans un esprit de tolérance et où ont fleuri une période de grands esprits: poètes, mystiques, penseurs, géographes, médecins, philosophes (pensons à Maimonide et à Averroès) à la grande Mosquée de Cordoue et au Palais de l'Alhambra de Grenade.

Dès 1989, la Belgique, suite au rapport du Commissariat à la politique des immigrés, a opté pour le pluriculturel (*voir L'intégration, une politique de longue haleine*, volume 1, *Repères et premières propositions*, p. 39-40)

La Communauté française, d'autre part, dans son projet pédagogique, opte pour l'interculturel.

5. L'interculturel comme projet éducatif

Au plan de l'éducation et du développement des jeunes, l'interculturel se définit:

- d'abord parce qu'il n'est pas c'est-à-dire le racisme, la xénophobie, la discrimination, l'ethnocentrisme, l'exclusions, le ghetto.
- ensuite comme projet qui situe l'école comme lieu par excellence de la réalité multiculturelle où peut s'exprimer la conscience de son identité et s'organise une recherche commune de transformation, une méthode de connexion, d'échanges, de relations.

Il permet la démocratisation, l'égalité des chances et l'insertion optimale dans la vie sociale et économique, et dans une société en mutation et évolution constante. C'est une dérivante de la "pédagogie des projets".

Monsieur Leurin, anciennement chargé de mission au Ministère de l'Éducation, définit la pédagogie interculturelle comme étant:

- a. une pédagogie dans laquelle l'école cesse d'être un cocon bien protégé, pour se plonger dans la vie et s'ouvrir à d'autres partenaires que les seuls enseignants.
- b. une pédagogie dans laquelle tout enseignant et plus largement tout éducateur en ce compris les parents se méfie des préjugés et s'attache à ne rien enseigner qui soit lié à un point de vue unique qui n'ait fait l'objet d'une confrontation (par exemple, avec l'enseignant de langue d'origine).
- c. une pédagogie transversant toutes disciplines. L'école sort de son univers monoculturel, pour être porteuse dans sa structure pédagogique mais aussi administrative, du projet interculturel.
- d. une pédagogie qui préparerait à vivre de façon positive les situations de contact interculturel.

L'approche interculturelle s'adresse à tous les enfants et ne se réduit pas seulement à l'enseignement de la langue et de la culture d'origine aux jeunes issus de l'immigration.

Il ne s'agit pas tant d'enseigner, de connaître une culture, mais d'apprendre à tous les enfants à lire les cultures, la sienne et celle des autres, d'en avoir une approche positive et critique, pour en discerner toutes les valeurs, les distinguer, de déviations historiques et de proposer plusieurs approches possibles, de connaître les différents éclairages.

- e. La pédagogie interculturelle doit susciter chez l'enfant:
 - une libération de la parole, de l'expression;
 - une réaffirmation et un dynamisme de son identité culturelle;
 - la possibilité de formuler un projet d'avenir dans le pays où il se sent le plus apte à réaliser son projet personnel;
 - la recherche de moyens pour réaliser ce projet, en vue d'un enrichissement culturel par l'échange qu'elle occasionne;
 - une augmentation de connaissance;
 - une capacité de relativiser son point de vue par la confrontation avec le point de vue, par les questions, les opinions des autres élèves de cultures différentes;
 - retrouver une estime de soi-même et une assurance face à la vie (ce qui évite l'agressivité négativiste)
- f. La pédagogie interculturelle suppose quelques règles fondamentales par exemple:
 1. éviter le relativisme culturel: tout devient culturel (la mode, la cuisine, le folklore ... et même les défilés interculturels)

Tout est culturel, il faut tout sauvegarder mais il faut faire la distinction entre les valeurs culturelles et les coutumes qui l'on fait dévier vers des comportements contraires à l'épanouissement de la personne (par exemple, la condition féminine dans la famille, la place de l'enfant, ...)

2. connaître, améliorer faire briller sa propre culture sans cependant tomber dans un ethnocentrisme uni à un refus de connaître en profondeur la culture de l'autre – Ne pas croire à sa propre supériorité
3. unir sans confondre, distinguer sans séparer. L'histoire et la réalité dans laquelle nous nous mouvons, sont envahies de cultures les plus diverses qui ont tout à gagner si elles cherchent à se rencontrer.

Il faut:

- accueillir ce qui est valeur fondamentale
- respecter ce qui est particulier
- distinguer avec précision ce qui est et ce qui n'est pas acceptable en raison d'une saine cohabitation.

6. La mission de l'école et méthodologie

Quatre éléments apparaissent comme primordiaux pour réaliser une pédagogie interculturelle.

- a. donner la parole aux élèves parce qu'ils sont porteurs vivants des diverses cultures, même si celles-ci sont apparemment oubliées ou enfouies dans l'inconscient collectif de la communauté.

Il s'agit de faire surgir dans le vécu, les valeurs fondamentales en leur permettant de les exprimer, de les comprendre, de les évaluer, voir même de les critiquer.

- b. aborder les thèmes du programme sous des éclairages culturels différents par une approche pluraliste.

Ici intervient la présence des enseignants de langue et de culture d'origine qui en faisant partie intégrante du corps professoral doivent pouvoir contribuer à l'élaboration des programmes et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

- c. pratiquer une pédagogie d'éveil, une pédagogie active. Ce que l'on appelle habituellement une pédagogie de projet.

Etre acteurs de leur propre savoir et du savoir de leur condisciples motivent les enfants, leur permettent d'apprendre la cohabitation sans préjugés et de s'enrichir les uns les autres de leur différence.

C'est une démarche multilatérale qui englobe tous, belges et non belges, pour un apprentissage de la convivialité.

- d. inclure la famille dans le champ pédagogique car la famille est parfois un frein et se ferme parfois à une intrusion qui trouble les comportements et les coutumes traditionnels.

En incluant la famille, les parents sont mieux informés et sont donc moins réticents et même plus collaborants puisqu'ils voient leur culture valorisée, considérée par école.

7. Présence des enseignants de langue et culture d'origine

a. Valeur du bilinguisme: quelle langue maternelle?

Thérèse Mangot, chargée de mission auprès de la Communauté française, écrit dans l'Agenda culturel (sept. 1986): "Cette optique signifie à propos de la langue que celle que l'on utilise est celle du pays où l'on vit, mais que la saveur de la langue maternelle doit pouvoir être sauvegardée, transmise et partagée par exemple: la saveur du jeu de mot, du juron, du mot d'esprit, du mot d'amour, du proverbe ...".

- Réduire une langue qui a une histoire, un passé littéraire, qui a véhiculé une culture et qui fait la cohésion d'un groupe social, à ce qu'elle a de savoureux, me semble déconsidérer une langue mais aussi ceux qui la parlent à un fait folklorique, capable seulement d'intéresser des ethnologues.

Une langue est plus qu'un ensemble de syntaxe, de règles grammaticales, de construction verbale ...

- La langue est la capacité d'exprimer une pensée, une vie, une histoire personnelle ou collective.

C'est la possibilité d'élaborer et de construire un projet de vie.

- C'est un des moyens par excellence de communiquer, d'entrer en relation, d'échanger, de créer avec ceux qui partagent les mêmes objectifs, une histoire, une culture, une vie sociale, un projet politique commun.
- Et quand il s'agit de la langue maternelle, c'est la capacité de faire surgir, d'exprimer, de tirer de soi ce qui est au fond de l'inconscient et ainsi de proposer les valeurs vécues qui font la trame de la vie sociale et qui tissent l'identité culturelle.

Le contraire, c'est s'appauvrir graduellement. C'est se rendre incapable de se lire, de se dire. C'est laisser enfouir une part de soi-même qui ne sera jamais comprise parce que jamais exprimée.

C'est parfois l'origine d'une dichotomie de la personne, du refus de son être, de rupture familiale, de schizophrénie à la mode d'Emmanuel Taud (qui déclarait que l'immigré qui se revendique de deux cultures est schizophrène).

L'apprentissage de la langue et de la culture d'origine permet de se connaître soi-même, de découvrir la raison de ses comportements, de la façon de transformer, d'évoluer, d'élaborer sa pensée tout en évitant les nationalismes isolateurs et les opologies inutiles.

Elle procure la conscience des valeurs dont on est porteur et favorise la synthèse entre la culture d'origine et l'autochtone jusqu'à produire un nouveau mode de vie d'exister plus ouvert, plus riche, plus respectueux des coutumes des autres.

En plus de la sauvegarde de son identité, il y a la facilité d'insertions en cas d'un éventuel retour au pays d'origine.

Comme le disait André Chanson de l'académie française: "le bilinguisme est pour moi la condition de tout humanisme".

Alain Decaux, alors ministre chargé de la Francophonie (avril 1989) disait: "Celui qui perd sa langue, perd son âme". Si cela est vrai pour la langue française, cela est aussi vrai pour toute autre langue bien structurée.

b. La culture des communautés immigrées

Il faudrait d'abord s'entendre sur ce que l'on appelle "culture", "personne cultivée". Dans le langage courant, il s'agit de quelqu'un qui a fait des études, qui parle bien, à des connaissances en littérature, peinture, théâtre, politique, science ... La culture serait réservée à une élite.

Mais on peut concevoir aussi la culture comme un mode de pensées, de vivre, de savoir-faire, une manière d'être, d'aimer, de réagir et d'appréhender les événements personnels et collectifs, de faire face au vécu quotidien, un ensemble de normes qui permet de comprendre et de se faire comprendre.

Il y a donc, chez les immigrés, par référence à leur origine, des cultures différenciées suivant les traditions, les régions, les religions. Ce qui fait l'âme de leur communauté.

Et comme chez tous, il faut retourner aux inspirations initiales, fondamentales et distinguer des déviations historiques qui ont perdu leur raison d'être en fonction des changements et des évolutions: notion de la famille, rôle de la femme, éducation des jeunes, les rites religieux, les comportements stéréotypes ...

Chez les immigrés, il y a concomitance entre la réalité du passé (coutumes de vie, d'expression, d'organisation, de la langue, de religion) et l'actuel (le déracinement, la dépendance socio-économique, la tendance à la fermeture à l'isolement des groupes, l'aspiration à la liberté d'expression, au désir d'égalité, le respect de sa dignité et de ses droits...

Chez les jeunes issus de l'immigration, la crise d'identité est encore plus profonde "ni belge, ni italien, espagnol, marocain ..." n'ayant pas de racine leur désarroi est profond.

L'école peut-elle leur faire découvrir et les faire devenir et belge et italien, espagnol, marocain ...?

c. La place du professeur de langue et de culture d'origine

Dans le projet éducatif interculturel, la place de l'enseignant de langues et de culture d'origine, est plus qu'essentielle, elle est indispensable.

Il doit faire partie intégrante dans l'équipe éducative, il doit pouvoir participer à tous les conseils institués dans les structures de l'école, pour y apporter le point de vue, la sensibilité, la situation socioculturel de l'élève immigré.

De plus, il construit avec le ou les enseignants concernés, le programme qui doit servir aux leçons non seulement de l'histoire, de la géographie, des activités d'éveil mais aussi de la langue, de la littérature et même des mathématiques.

Il n'est pas qu'un simple traducteur ou facilitateur auprès des élèves en difficulté scolaire, même si parfois il peut servir de médiateur culturel entre l'école et l'enfant, entre l'école et la famille.

Cela suppose une concertation préalable, une capacité mutuelle de travail en commun tout en respectant les spécificités, les particularités culturelles.

Cela exige une reconnaissance de la professionnalité de l'enseignant, une volonté de partager les travaux de préparation, d'élaboration et d'exécution du programme.

Faisant partie de l'équipe éducative et agissant en son nom, il est à la fois témoin et train d'union.

8. Des questions en suspens

- a. Quel est le rôle de l'école dans la société? Rôle d'avant-garde, de précurseur, lieu de vie, de solidarité, de créativité, de fonction de critique sociale, laboratoire de nouvelle citoyenneté ou nivellement unificateur des particularités, enfouissement des diversités dans un monolithisme culturel, imposition de la culture dominante?

Le souvenir de mai 68 nous rappelle que l'école est un lieu de savoir, de savoir-faire, de savoir-être.

- b. Le bilinguisme est-il à favoriser immédiatement (dès l'école gardienne) ou bien faut-il d'abord bien posséder la langue maternelle ou la langue habituellement utilisée dans l'école?
- c. Faut-il privilégier les enseignants venant du pays d'origine ou doit-on utiliser les jeunes issus de l'immigration qui auraient les qualités professionnelles requises? L'exemple américain des Magnet School où on a réunit trois conditions fondamentales: bâtiments adéquats, matériel pédagogique de première valeur, enseignants superbement motivés.
- d. Quelle formation de base est nécessaire pour répondre à l'approche interculturelle de l'éducation: formation initiale, formation continue, ...
- e. Construire l'Europe de 1998, est-ce la tarte à la crème ou un défi que l'école peut relever pour se préparer à jouer le rôle qui lui est dévolu dans la société? Le professeur Baeck (de la K.U.L.), en février 1996, affirmait que l'Europe sera culturelle ou ne sera pas.

Les managers de la finance, le culturel, le scolaire où en est-il? Ou en est la programmation scolaire, l'harmonisation des programmes, l'équivalence des diplômes?

Mais ce n'est pas parce que les responsables ne bougent pas que la base doit rester inerte.

La vraie construction d'une Europe sociale, solidaire, doit venir des premiers intéressés, des premiers utilisateurs: les citoyens européens.

Annexe III – Liste des participants

Académie de Donaueschingen

Madame Bärbel BAUER
Villingerstrasse 33
D – 78166 DONAUESCHINGEN

Conseil de l'Europe

Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport
Unité Politiques éducatives et Dimension européenne
F-67075 STRASBOURG CEDEX

Madame Carole REICH, Administratrice
Madame Consuelo HOLTZER, Assistante administratrice
Madame Anita DYSERINCK, assistante

Directeur et Rapporteur Général

Madame Danielle LECLERCQ
9, Rue de Dolembreux
B - 4130 ESNEUX

Conférenciers

Monsieur Alberto GABBIADINI
Directeur de l'ENAIIP (Ente National Acli Istruzione Professionale)
Quai Saint-Léonard, 44
B – 4000 LIEGE

Madame Marie-Christine HUBERT
Centre de Recherches Tsiganes
(Université René Descartes)
Rue des Saint Pères
F-75005 PARIS

Monsieur René LEBOUTTE
Institut Universitaire européen
Département Histoire et Civilisation
Villa Schifanoia
Via Boccaccio 121
I - 50133 FIRENZE

Madame Cécile SACRE
Centre pour l'Egalité des Chances
B-4000 LIEGE

Monsieur Jean-Philippe SCHREIBER
Université Libre de Bruxelles
Avenue Roosevelt, 17
CP 108
B- 1050 BRUXELLES

Participants

Allemagne

Monsieur Otto-Michael BLUME
Bachstr. 153
D - 40217 DÜSSELDORF

Monsieur Martin BURGHARDT
An der Schlenke 13
D - 59494 SOEST

Madame Claudia DITTRICH
Dieffenbachstr. 18
D - 10967 BERLIN

Monsieur Klaus STURM
Meisenweg 25
D - 86391 STADTBERGEN

Madame Angelina WEBER
Langehegge 143
D - 45770 MARL

Madame Rosemarie WIEGEL
Grünewaldstr. 25
D - 30177 HANNOVER

Baden-Württemberg

Madame Ursel CLEMENS
Rosenstr. 22
D - 72116 MÖSSINGEN

Madame Brigitte EBERT-SCHMOLL
Haupt-und Realschule
D - 76473 IFFEZHEIM

Madame Carmen GRASS
Reichenberger Weg 4
D - 74177 BAD FRIEDRICHSHALL

Madame Gundula KIRN
Bergstr. 17
D-78606 SEIT – OBERLACHT

Madame Marie-Louise MAIER
Reiserstr. 10
D – 88512 MINGEN

Monsieur Siegfried PÖTSCHKE
Irenicusstr. 22
D - 76275 ETTLINGEN

Belarus

Monsieur Victor SALOUCHTCHEV
Chkolraïa, 2
PAPERNA, région de Minsk

Belgique

Mademoiselle Maria BLANCO
Rue de Nieuwenhove 37
B - 1180 BRUXELLES

Chypre

Monsieur Christodoulos CHRISTODOULOU
55, Rue Eleftheria
Chloraka
PAPHOS
CHYPRE
Monsieur Paul DAPOLAS
1, Thessalonikis
7101 ARADHIPPOU
Larnaca
CHYPRE

Espagne

Monsieur Francisco J. PASCUAL PEREZ
C/ Collarada B N° 6
E - 50620 CASETAS
Zaragoza

France

Mademoiselle Frédérique AICARDI
48, Rue des Amidonniers
F - 31000 TOULOUSE

Monsieur Jean-Charles BOMATI
La Beulinais
F - 35490 GAHARD

Mademoiselle Bénédicte BUCHET
14, Chemin linières
F - 31200 TOULOUSE

Madame Florence MAUREL-VERRIEN
14, Bd d'Alembert
F - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Monsieur Guy PONCET
11, Rue J. Du Bellay
F - 03700 BELLERIVE S/ ALLIER

Madame Nicole TIREAU
F- 82100 LAFITTE

Hongrie

Madame Gabriella KAKUSZINE KISS
Attila u. 4
H - 6722 SZEGED

Madame Terez BALOGH
Munkacsy u. 25.II.I
H - 7621 PECS

Italie

Monsieur Rinaldo MERLONE
Via Torino, n. 1
I - 10040 PIOBESI TORINESE

Moldova

Madame Violeta COJOCARU
C/o Ms Victoria ISAC
National Liaison Officer
Ministère de l'Enseignement, de la Jeunesse et du Sport
1 Piata Marii Adunari Nationale
KISHINEV – 2033

Portugal

Madame Maria F. D'ASSA CASTEL-BRANCO
R. Actriz Palmira Bastos
N° 13, 6°, Dto
P - 1900 LISBOA

Madame Maria I. T. LOURO
Rua de Vale Verde N° 17
Fanqueiro
P - 2670 LOURES

Mademoiselle Maria A. L. MATOS
Rua Terros dos Voles 24-2° Esq.
P - 2700 AMADOZO

République slovaque

Madame Sona ORFANUSOVA
Podhaj 74
SK - 974 00 BANSKA BYSTRICA

Monsieur Pavel KHUN
Blagoevova 10
SK - 85104 BRATISLAVA